

L'argot des cités en tant que marqueur d'identité

Etude sociolinguistique des termes argotiques dans
Kiffe kiffe demain de Faïza Guène

Mémoire de maîtrise
Anne Sirén
Université de Tampere
Langue française
Mai 2014

Tampereen yliopisto
Ranskan kieli
Kieli-, käännös- ja kirjallisuustieteiden yksikkö

SIREN, ANNE : L'argot des cités en tant que marqueur d'identité. Etude sociolinguistique des termes argotiques dans *Kiffe kiffe demain* de Faïza Guène.

Pro gradu – tutkielma, 66 sivua + liite (1 sivu)
Kevät 2014

Pro gradu – tutkielmani tavoitteena on selvittää ranskan slangikielen merkitystä Pariisin lähiöissä asuvien nuorten keskuudessa. Maahanmuutto Ranskaan on lisääntynyt, minkä vuoksi useat kulttuurit ja kielet kohtaavat. Useista tutkimuksista käy ilmi, että maahanmuuttotilaisilla nuorilla on usein hankaluuksia kouluvuosiensa aikana. Yhtenä syynä tähän voidaan pitää kielellistä epävarmuutta. Lähiöissä puhuttu slangikieli sekoittuu hyvin usein ympäröivään ranskan kieleen, ja erot näiden kahden välillä häipyvät.

Tutkielmani alussa perehdyn slangikielen historiaan ja sen monimuotoisuuteen. Tuon esille slangikieleen liitettäviä funktioita, jotka nitoutuvat yhteen kielen käyttötarkoituksen mukaan. Työn pääpaino on kuitenkin Pariisin lähiöissä puhutussa slangikielessä ja sen mukana tuomassa sosiolingvistisessä kontekstissa. Lähiöt tarjoavat useille maahanmuuttotilaisille nuorille paikan, missä kokoontua yhdessä ja puhua yhteistä kieltä. Tämä synnyttää heissä turvallisuuden tunteen, joka heijastuu positiivisena ajatteluna omaa lähiötä ja siellä asuvia muita nuoria kohtaan. Näin ollen syntyy ryhmä, jonka identiteetti muodostuu slangikielen kautta, ja jonka jäsenet pystyvät samaistumaan toinen toisiinsa.

Analyysiosiossani otan käsittelyyn aineistosta löytämäni slangikielen sanat. Lähiöiden slangikielelle ominaisimpia sananmuodostustapoja ovat metaforien käyttö ja vieraiden kielten lainaaminen, sekä sanojen lyhentäminen, erilaisten päätteiden käyttö ja sananmuunnos. Nämä viisi kategoriaa antavat jokainen oman merkityksensä slangisanojen muodostumiseen ja takaavat täten slangikielen säilymisen.

Avainsanat: slangikieli, sosiolingvistiikka, lähiö, maahanmuutto, identiteetti

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	1
1.1. Point de départ.....	2
1.2. Objectif.....	3
1.3. Cadre théorique et méthodologique.....	4
1.4. Corpus.....	5
1.5. Plan du travail.....	6
2. Argot français.....	7
2.1. Les origines.....	7
2.1.1. L'argot fait son apparition.....	8
2.1.2. Coquillards et François Villon.....	9
2.1.3. La Vie généreuse.....	10
2.1.4. Le Jargon de l'argot réformé.....	11
2.1.5. Cartouche.....	12
2.1.6. Chauffeurs et Vidocq.....	12
2.1.7. L'apport de Marcel Schwob.....	13
2.1.8. Vers l'argot moderne.....	14
2.2. Qu'est-ce que l'argot français ?.....	15
2.2.1. Argot traditionnel.....	18
2.2.2. Jargon.....	19
2.2.3. Argot commun ou jargon.....	19
2.2.4. Parlers branchés.....	20
2.3. Français populaire.....	21
2.4. Français vulgaire.....	23
3. Argot des cités.....	24
3.1. Les origines.....	25
3.2. Les caractéristiques.....	26
3.3. Les cités de banlieue parisienne.....	27
3.4. Situation sociolinguistique.....	29
3.4.1. L'argot comme positionnement identitaire.....	32
3.4.1.1. Argot, un signum linguistique.....	33
3.4.1.2. C'est notre groupe.....	34

3.4.1.3 Prestige caché.....	36
4. Le choix des mots renforce l'image de l'identité.....	40
4.1. Alternance codique.....	41
4.2. Procédés sémantiques.....	42
4.2.1. Emprunt à d'autres langues.....	42
4.2.1.1. Arabe.....	43
4.2.1.2. Tzigane et africain.....	46
4.2.1.3. Anglais.....	47
4.2.2. Métaphore.....	49
4.3. Procédés formels	52
4.3.1. Troncation.....	52
4.3.2. (Re) suffixation.....	54
4.3.3. Verlan.....	57
5. Conclusion.....	61
6. Références.....	63
Annexe.....	67

1. Introduction

Depuis la première guerre mondiale et surtout à partir des années 1970 la France s'est vue transformer en un grand terrain d'immigration. De nombreuses communautés d'origines différentes se sont formées et installées sur le sol français métropolitain. Tout naturellement, les immigrés ont apporté leur langue d'origine et veulent aujourd'hui continuer à la transmettre à leurs descendants, et surtout ne pas cesser de l'employer au sein de leur communauté. En même temps, afin d'être capable de se débrouiller dans leur pays d'accueil, ces immigrés ont été amenés à apprendre une nouvelle langue, la langue du pays, le français.

Une partie des jeunes issus de ces couches d'immigrées vivent actuellement dans des cités de banlieue des grandes villes françaises. Comme l'indique l'Insee, L'institut national de la statistique et des études économiques¹, les immigrés choisissent souvent la banlieue parisienne comme lieu de résidence, en raison de l'activité économique de la région. Cependant, les jeunes vivant dans ces cités doivent affronter des difficultés quotidiennes dues à leur entourage où la violence et la discrimination ne sont rien d'étranger. Selon Jean-Pierre Goudaillier (2002 :11), ces jeunes se sentent déphasés par rapport à la réalité linguistique que forme la langue circulante, terme utilisé par Goudaillier (2002) pour désigner le français parlé ou la langue commune française, et connaissent souvent un échec scolaire. En conséquence, ils se mettent à parler un français qu'ils modifient pour créer une langue à eux. Cette forme de langue se nomme *argot des cités* (Goudaillier 2002 : 9).

Définir l'argot est quelque chose de difficile. En même temps, dans l'argot des cités il est relativement facile de repérer les points qui soient caractéristiques de ce langage. Notre corpus, *Kiffe kiffe demain* (2004), l'ouvrage de Faïza Guène, nous offre un large champ de mots et d'expressions argotiques propres à l'argot des cités. En plus de cela, nous montrerons à quel point la théorie de Labov nous sera utile dans l'analyse du contexte sociolinguistique de la banlieue parisienne. L'affirmation de l'identité des jeunes par rapport aux « autres » se fera par l'intermédiaire d'un langage commun. Dans

¹ http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/IMMFRA12_g_Flot1_pop.pdf

ce travail, nous aborderons plus en détail ce type de vocabulaire qui a un lien avec l'expression des sentiments liés à une identité commune.

1.1. Point de départ

Les jeunes suivent leur temps et veulent défendre leur place dans la société. La situation qui règne chez les jeunes des cités de banlieue parisienne nous sert de point de départ pour étudier l'utilisation de l'argot. Aujourd'hui, le français parlé dans ces cités, autrement dit l'argot des cités, diffère relativement beaucoup de la langue circulante. Ainsi, la présente étude est-elle née de la nécessité de démontrer l'importance de cette variété de français qui « est devenue le mode d'expression de groupes sociaux insérés dans un processus d'urbanisation » (Goudaillier 2002 : 9).

Comme l'a déjà souligné Marcel Schwob en 1889 (2010 [1889] : 9), « l'argot est une langue artificielle, destinée à n'être pas comprise par une certaine classe de gens ». Qui sont donc ces gens qui forment la classe ? Qu'est-ce qu'un langage argotique ? L'argot en tant que phénomène langagier est difficile à définir précisément, malgré la facilité de repérage de termes argotiques dans un texte. Les différentes branches de l'argot montrent qu'il s'agit d'un langage diversifié et intéressant. Les premières apparitions de l'argot datent du 15^e siècle ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une création langagière récente (Calvet 1994 : 3).

Selon Guiraud (1956 : 7), il existe trois types de lexique dans l'argot. Premièrement, il y a un vocabulaire technique qui consiste à exprimer des activités étant en relation, entre autres, avec une forme de culture. En effet, chaque métier a son lexique, et comme le constate Calvet (1994 : 45), « les champs sémantiques sont [...] typiques des jargons de métiers ». Ces jargons des métiers différents ont des mots techniques pour désigner des actions ou des objets afin que ceux qui n'exercent pas ce métier ne les distinguent pas. Deuxièmement, le vocabulaire secret est utilisé par les malfaiteurs qui ont besoin de déformer les mots afin de cacher leurs activités étant fortement liées à l'illégalité. Ce vocabulaire comporte toujours une fonction cryptique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'actions qui doivent, par l'intermédiaire du langage argotique, rester secrètes. En dernier lieu, il est question d'un vocabulaire argotique qui comprend des « mots secrets qui survivent à leur fonction première comme un signum différenciateur par lequel l'argotier reconnaît

et affirme son identité et son originalité » (Guiraud 1956 : 7). C'est justement ce vocabulaire argotique identitaire qui sera le fil rouge de notre travail.

L'argotologie est une discipline relativement récente qui cherche encore sa place dans le milieu sociolinguistique et lexicologique. A l'Université René Descartes Paris 5, sous la responsabilité de Jean-Pierre Goudaillier, le Centre de recherches argotologiques (CARGO), cherche à répondre à toutes les questions incontournables qui concernent ce phénomène lexical si obscur. Les études sur l'argot se concentrent de plus en plus sur la variété du langage des jeunes. Leur envie de se différencier par l'intermédiaire d'un langage et de s'identifier est quelque chose qui témoigne d'une culture juvénile, ce qui alimente les travaux des chercheurs dans les domaines de la linguistique et la sociolinguistique.

1.2. Objectif

L'argot a plusieurs fonctions dont celle d'être cryptique. Effectivement, c'est cette fonction-là que l'on mentionne en premier lorsque l'on évoque l'argot. L'histoire de l'argot français illustre à quel point l'argot a traversé plusieurs siècles tout en transformant sa fonction principale, la fonction cryptique. Plus tard, la fonction ludique s'est ajoutée à l'argot, lui donnant une dimension plus divertissante. Lorsque l'on parle de l'argot des cités, la fonction cryptique réapparaît, mais en même temps, la fonction identitaire est considéré comme étant encore plus caractéristique à cet argot. Ainsi, l'objectif de ce travail est d'étudier la notion d'*argot français*, et de savoir quel rôle joue la fonction identitaire dans l'argot des cités.

L'argot français est un phénomène langagier qui a intéressé de nombreux chercheurs au cours des siècles. L'intérêt pour l'étudier plus en détail s'est accru surtout en raison de l'émergence d'une culture juvénile très marquée chez les jeunes des cités de banlieue. Etant donné que l'argot des cités est employé par des jeunes issus de diverses communautés étrangères, et que cette variété de français n'est pas compréhensible par la population entière en France, notre hypothèse de départ consiste à savoir si l'argot des jeunes de cités peut être considéré comme étant l'expression d'une sous-culture. Pourquoi l'argot s'utilise-t-il ? Nous supposons que ces jeunes sont conscients du fait qu'ils ne suivent pas les normes et les règles du français circulant.

1.3. Cadre théorique et méthodologique

Nous examinerons à quel point les termes argotiques marquent la différence par rapport au français circulant à travers cette analyse. Au cours de nos nombreux séjours en France et surtout en Ile-de-France, notre vocabulaire s'est enrichi de termes argotiques très présents dans le français circulant. Le français standard est principalement utilisé à l'écrit tandis que l'argot est un phénomène linguistique oral. Comparer ces deux types de langues n'est donc pas totalement possible. Le français circulant est en constante évolution en raison de la mondialisation, du mélange des cultures et du développement technologique. En conséquence, nous nous poserons la question de savoir si l'argot des cités fait naître de nouvelles expressions dans le français circulant également.

L'étude de William Labov (1972) sur le vernaculaire des noirs américains dans les quartiers de Harlem à New York nous sert de point de départ pour le travail. Dans son travail Labov s'est concentré sur l'étude de la façon de parler des enfants et des adolescents noirs des ghettos qui subissent un échec scolaire. Les jeunes de banlieue n'arrivent pas à trouver leur place dans la société française. Ils sont amenés à trouver des solutions peu orthodoxes pour surmonter les problèmes liés à la drogue et à la violence très présents dans le milieu urbain. La situation des immigrés dans la banlieue parisienne est ainsi comparable à celle des noirs américains de Harlem puisque les jeunes des cités en France ont aussi du mal à réussir à l'école, et doivent faire face à des problèmes sociaux. C'est avec le travail sur Harlem que Labov fait une découverte des normes appelées « cachées » (*covert norms*), ou bien l'on parle également dans un sens plus large du prestige caché (*covert prestige*). Ces normes marquent l'appartenance à un groupe et témoignent que les jeunes savent que leur langage n'est pas correct mais que l'utilisation des mots et expressions connues uniquement dans leur entourage permet de montrer aux « autres » qu'ils appartiennent à quelque chose qui leur est important.

En même temps, nous sommes amenés à nous poser la question de savoir comment identifier ces groupes. Qui sont ceux qui appartiennent à ces jeunes des cités ? Nous allons répondre à cette question à travers la théorie de Le Page et Tabouret-Keller (1985) sur l'identification des groupes. Leur enquête se base sur les situations de diglossie des jeunes Jamaïcains à Belize et à Sainte-Lucie. Comme déjà constaté auparavant, les jeunes des cités veulent mettre l'accent sur leur langage qui pourra être vu comme un positionnement identitaire. Le choix des mots argotiques des cités leur

donne cette identité, ce sentiment d'appartenance à quelque chose de concret mais d'abstrait à la fois.

Pour aboutir à notre but premier, c'est-à-dire d'étudier le caractère identitaire des mots argotiques présents dans notre corpus, nous devons nous poser la question de savoir comment les mots en argot naissent. Dans notre analyse, nous aurons recours à des procédés morphologiques qui témoignent d'une création argotique. Nous présenterons une liste qui comprendra les procédés tels que troncation, utilisation des suffixes, verlan, métaphore et emprunts à d'autres langues, ce qui nous donnera un point d'appui pour l'analyse de notre corpus. Nous nous concentrons brièvement sur le phénomène appelé *alternance codique* qui doit être mentionné lorsqu'on évoque l'emprunt à des langues étrangères. Comme déjà indiqué plus haut, l'argot se caractérise par un vocabulaire particulier, et comme le souligne Calvet (1994 : 72-73), il est facile de remplacer un mot par un autre mais ni la phonologie ni la syntaxe d'une langue ne change. Pour Calvet (1994 : 73), dans l'argot il s'agit d'un sous-système lexical qui « respecte les structures phonologiques, morphologiques et syntaxiques de la langue et s'en distinguent essentiellement sur le plan lexical et métaphorique ».

1.4. Corpus

Nous allons mener une analyse des termes argotiques à travers le roman *Kiffe kiffe demain* de Faïza Guène (2004) tout en ayant recours aux points sociolinguistiques et procédés sémantiques présents dans le travail. Faïza Guène est une Française d'origine algérienne qui n'avait que 19 ans au moment de la publication du roman en 2004. Le roman a tout de suite connu un grand succès et a été traduit dans 26 pays. Elle continue son succès avec la publication de *Du rêve pour les oufs* en 2006 et *Les gens du Balto* en 2008. Guène fait un retour dans le monde littéraire avec *Un homme ça ne pleure pas*, sortie en début de l'année 2014. Un langage vivant, la plupart du temps argotique est caractéristique de ses ouvrages. L'auteure se concentre toujours sur des gens « ordinaires » en faisant en sorte que le lecteur se sente plus attaché aux personnages.²

Kiffe kiffe demain raconte l'histoire d'une adolescente qui vit dans des conditions difficiles dans une cité de la banlieue parisienne. Guène emploie tout au long de

² <http://ecrivainsmaghrebins.blogspot.ca/2010/05/faiza-guene.html>

l'histoire des mots en argot pour former un langage des jeunes et démontrer ce qui se passe actuellement dans des cités.³ A notre avis le fait que l'auteure vienne d'un entourage semblable à celui qui se trouve dans l'histoire du roman donne un côté autobiographique et de ce fait illustre bien la situation linguistique et sociolinguistique dans la banlieue. Les mots argotiques montrent le mélange culturel des cités d'aujourd'hui. De nombreuses langues dont surtout l'arabe se confondent avec le français, et ensemble ils font naître des mots qui montrent la ténacité des jeunes utilisant cette sorte de langage argotique. C'est cette ténacité de ces jeunes, cette idée que l'on ne veut jamais abandonner, mais que l'on montre et assume son identité et que l'on se bat ensemble contre les autres. Comme la protagoniste du roman, Doria, ces jeunes-là doivent faire face à des difficultés quotidiennes qui les rendent soit plus forts, soit plus faibles. Doria veut montrer à tout le monde qu'elle arrive à affronter tous ses problèmes.

1.5. Plan du travail

Ce travail est composé de six chapitres. Dans un premier temps, après cette introduction, nous définirons l'argot en ayant recours à son histoire et son statut d'aujourd'hui. Les différents types d'argot seront présentés afin de donner une image plus claire de ce phénomène. Ensuite, nous examinerons la situation sociolinguistique des cités de banlieue parisienne afin de mettre l'accent sur le sentiment d'identité très vivant parmi les jeunes qui s'expriment en argot. Ce troisième chapitre contiendra les caractéristiques de l'argot des cités. Le quatrième chapitre se concentrera sur l'analyse des termes argotiques et nous aurons recours aux procédés par l'intermédiaire desquels naissent les mots en argot des cités. Etant donné que notre travail a un but sociolinguistique, nous ne traiterons pas tout le lexique argotique du roman. Afin de justifier ce point, nous soulignerons que notre intérêt premier est d'éclairer ce qui se passe au sein d'une communauté juvénile urbaine, et par quels moyens linguistiques les jeunes montrent l'appartenance à leur communauté. A la fin de ce travail nous proposerons une discussion sur la situation de l'argot dans le futur ce qui fera le lien avec les points historiques et ceux d'aujourd'hui.

³ <http://www.vilanova.cat/blog/joanoliva/?p=4671>

2. Argot français

L'originalité de ce phénomène lexical, appelé l'argot ou plus précisément l'argot des cités se trouve dans le vocabulaire spécial. L'utilisation de l'argot provoque souvent des réactions négatives chez les locuteurs qui ne connaissent pas forcément ce langage. Une des raisons pour expliquer cela est le fait que l'argot est souvent considéré comme le bas langage ou la langue vulgaire, comme le fait entendre Müller (1985 : 235). Selon lui, ceux qui parlent l'argot utilisent des mots vulgaires qui sont tabous dans le français circulant, le langage parlé par la population francophone. Son article *De l'argot traditionnel au français contemporain des cités* (2002) éclaire le phénomène récemment devenu un objet médiatique et de plus en plus étudié. Goudaillier (2002 : 5) souligne qu'il existe des tabous dans toutes les sociétés humaines, et qu'il est évident qu'au sein de la société quelqu'un essaie d'une façon ou d'une autre de contourner les tabous existants. La situation linguistique française a dû faire face à ce lexique qui s'est peu à peu intégré dans l'usage quotidien des Français. Comment l'argot est-il né ? Quelle a été sa contribution à la production langagière au cours de son histoire ? Le chapitre suivant apportera des réponses à ces questions.

2.1. Les origines

L'argot n'est pas un phénomène récent. Les premières apparitions de ce genre de lexique remontent au 15^e siècle. Depuis, l'utilisation et la fonction de l'argot ont changé et l'argot n'a plus le même statut qu'il avait lors de son émergence, comme le souligne Lazare Sainéan (1907 : 1). En parlant du statut, nous désignons le rôle de l'argot au sein de la société et affirmons qu'aujourd'hui les Français n'arrivent plus à distinguer les frontières entre l'argot et le langage populaire et vulgaire. Sainéan (*ibid.*) fait la même remarque en disant que l'argot s'est mélangé avec le langage familier et populaire, et que l'argot d'aujourd'hui contient plusieurs classes liées à des professions et des groupes d'individus. Ces groupes se communiquent en argot spécifique afin de ne pas être compris par ceux qui ne font pas partie du groupe. C'est ainsi que se manifeste la fonction cryptique de l'argot : il s'agit d'un langage secret qui assure la communication d'une communauté au sein de laquelle il est employé.

Tout au long de notre travail nous aurons recours au terme *argot*. Cependant, il nous semble important de souligner que ce terme a connu des transformations depuis les

premières apparitions jusqu'à nos jours. Comme le constate Goudaillier (2002 : 5), « toute langue possède une dimension argotique ». Ce qui change d'un pays à l'autre c'est l'émergence de cette dimension. Les pays, comme la France, ont vu naître des groupes ayant envie de se démarquer par rapport à la société et à d'autres groupes qui les entoure. La naissance d'un langage secret a ainsi été une conséquence naturelle afin d'assurer la transmission des messages codés.

Sainéan (1907 : 29) fait remarquer que le terme *argot* a commencé par signifier bande des voleurs et a fini par désigner leur langage. Pourtant, ces voleurs appelaient leur langage le plus souvent *jargon* qui plus tard a été transformé en *argot*. (Sainéan *id.*, p. 35). De ce fait, ceux qui étudient l'argot et tout ce qui est lié à ce phénomène ont, aujourd'hui, du mal à trouver un équilibre entre les termes *argot* et *jargon*. L'histoire de l'argot que nous présenterons comprend uniquement le terme *argot* afin de ne pas faire de confusion avec *jargon*, terme extrêmement rapproché.

2.1.1. L'argot fait son apparition

Il n'existe que de documents écrits sur l'argot, ce qui rend l'étude sur ce langage plus difficile puisqu'il s'agit à la base d'une création orale (Calvet 1994 : 13). L'ouvrage de Louis-Jean Calvet *Argot, Que sais-je ?* (1994) nous sert de point de repère pour l'histoire de l'argot. Lui-même s'est inspiré des travaux de Lazare Sainéan *Argot ancien* (1907) et *Les Sources de l'argot ancien* (1912) qui donnent des détails croustillants sur l'évolution de ce langage.

Les premières traces d'argot français se trouvent dans des documents relatifs aux prisonniers et aux prisons au 14^e siècle, notamment dans *l'Instruction de la geôle du Chastellet de Paris*, publié en 1372 (Sainéan 1912 : 9). Comme déjà évoqué plus haut, l'argot étant un langage essentiellement oral, les témoignages écrits sont difficilement trouvables ce qui ne signifie pas pour autant que l'argot n'a pas été employé par la population bien avant la parution de ces documents sur les prisons. Les mots trouvés dans le document signifie tous la prison et comme l'observe Calvet (1994 : 14), ils ont des nuances différentes qui ne sont compréhensibles que par les prisonniers. *Barbane* et *gloriette* sont des exemples qui font référence à cet endroit peu glorieux. Nous tenons à signaler que c'est justement dans des lieux et des situations de cette même nature que naissent les argots. Ils sont influencés par leur environnement et c'est ainsi que la

fonction cryptique trouve sa place dans ce langage afin que les individus puissent communiquer secrètement.

Selon Sainéan (1912 : 14), le terme d'argot le plus important de cette époque se trouve dans un texte relatif à Rouen à 1426 : *la duppe*. Ce terme donne naissance à un autre point de vue pour l'argot et marque ainsi le moment à partir duquel nous pouvons parler du langage des malfaiteurs. Pour Sainéan (*ibid.*), c'est une des premières fois que la littérature et plus précisément la langue littéraire emprunte un mot appartenant au vocabulaire argotique des voleurs.

2.1.2. Coquillards et François Villon

Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du 15^e siècle que des témoignages pertinents en et sur l'argot voient le jour. Les Compagnons de la Coquille font leur arrivée à Dijon en 1453. Comme le fait remarquer Calvet (1994 : 16), il s'agissait surtout de marginaux qui étaient issus des mercenaires de la guerre de Cent ans. Sainéan (1912 : 16) ajoute que parmi eux se trouvaient entre autre des Provençaux, des Bretons et des Espagnols. Les Coquillards faisaient tout et n'importe quoi mais ils étaient avant tout connus pour les vols et les tricheries de plusieurs sortes.

Calvet (1994 : 16) dévoile un détail sur l'origine de leur nom : il viendrait de la coquille qu'ils portaient pour faire croire aux gens qu'ils étaient des pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. En fin de compte, les Coquillards ont été arrêtés à Dijon en 1455 et le document contenant leur langage, *jobelin* ou *jargon jobelin* a été révélé au public. Le fait que les membres de ce groupe étaient d'origines diverses a permis au langage de s'enrichir de morceaux langagiers différents. Ils voulaient en quelque sorte trouver un langage commun avec des mots argotiques qui leur donnait la possibilité de s'échanger avec des éléments à eux.

Calvet (*id.*, p. 17) tient à souligner que ce document incontournable fait apparaître les grands principes de création de l'argot des Coquillards et plus tard de l'argot en général. Il nous dévoile des mots régionaux tels que *bazir* qui signifie « tuer ». Les deux autres procédés sont les nominations de type ethnique et les emplois métaphoriques. Le dernier consiste en des mots comme *fourbe* pour dire « voleur ». *Un breton* pour un « voleur » fait partie des nominations de type ethnique. Tous ces principes tiennent toujours leur

place dans le milieu argotique et nous fournissent un moyen d'analyser l'argot et son évolution dans le temps.

François Villon, le grand poète du 15^e siècle, faisait connaître le vocabulaire utilisé par les Coquillards grâce aux relations qu'il entretenait avec la bande. Sainéan (1912 : 18) souligne que le rôle de Villon dans l'évolution et la connaissance de l'argot ou du *jargon*, à l'aide de ses *Ballades en jargon*, reste encore très important. François Villon reprenait le vocabulaire pour écrire ses ballades et certains mots (ex. *duppe*) se transportait d'une époque à l'autre. Par conséquent, les mots qui circulent d'un groupe à l'autre et d'une époque à l'autre est un trait caractéristique de l'argot. Tout cela semble relativement contradictoire étant donné que chaque groupe crée son propre vocabulaire mais comme nous allons voir avec différents types d'argot, au fil du temps les mots argotiques deviennent de plus en plus connus et ne marquent plus la différence au niveau des groupes. C'est un point que nous allons revoir avec le vocabulaire argotique d'aujourd'hui.

2.1.3. La Vie généreuse

Le 16^e siècle ne nous livre pas de documents importants en langage argotique (Sainéan 1912 : 24). C'est au moment de la publication de *La Vie généreuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens* en 1596 que l'argot reprend sa place dans le milieu linguistique. L'ouvrage unit le langage des petits merciers, des gueux et des bohémiens. Comme le constate Sainéan (*id.*, p. 45), leur langage spécial et commun s'appelait le blesquien. De nos jours, il existe toujours un dictionnaire en langage blesquien. Sainéan (*id.*, p. 143) souligne que ce dictionnaire contient principalement des mots en jargon antérieur comme par exemple *comble* pour désigner un « chapeau » et *gousser* pour désigner « manger ». Il est important de faire la remarque sur l'utilisation de ces mots : *gousser* s'emploie toujours, quoique très peu.

La Vie généreuse comme la plupart des textes de l'ancien argot faisait preuve de l'imagination fertile de l'utilisation de l'argot. La société était organisée ce qui donnait aux différentes couches sociales la possibilité d'imaginer un langage en commun pour chacune d'entre elles. Comme déjà évoqué plus tôt, l'une des caractéristiques de l'argot est le fait que les mots circulent souvent d'un groupe à l'autre. Sainéan (1912 : 45) constate que déjà à l'époque de *la Vie généreuse* cela était le cas : les Bohémiens

utilisaient du vocabulaire créé par les Gueux. Malgré la cohésion d'un groupe ou d'une bande, il était tout à fait normal que d'autres reprenaient ce qui était déjà en usage chez un autre groupe.

2.1.4. Le Jargon de l'argot réformé

La seconde édition du *Jargon de l'argot réformé*, paru en 1628, est considérée comme l'œuvre la plus importante pour l'histoire de l'argot à l'époque de sa parution (Sainéan 1912 : 49). Plusieurs éditions sont publiées, ce qui enrichit davantage le champ argotique. L'une des figures centrales des études sur l'argot français, Marcel Schwob (2010[1889]: 16), défend même que tous les vocabulaires d'argot dérivent du *Jargon*. L'auteur de cet opuscule, Olivier Chéreau, avait donné une explication sur les raisons de la publication de cet ouvrage et Sainéan (*id.*, p. 50) le cite : « En dévoilant le langage et les tours des gueux, il a voulu mettre en garde les honnêtes gens contre les ruses des malfaiteurs ». C'est ainsi que se confirme encore une fois la réputation de l'argot. Il s'agit d'un bas langage qui s'emploie par des individus qui ne sont pas appréciés par la société qui les entoure.

Dans l'ouvrage il s'agit de décrire comment les sociétés des mendiants étaient organisées. Sainéan (1912 : 51) nous dévoile qu'il existait trois classes différentes : les merciers, les soldats vagabonds et les mendiants ou les gueux. Parmi eux un langage secret, l'argot, était couramment utilisé et c'est Pierre Guiraud (1956 : 11) qui signale qu'on leur donnait le nom des *Argotiers* et que c'est leur jargon qui prend le nom d'argot. Une bonne partie de l'ouvrage est consacrée au langage artificiel dont le procédé le plus connu est le *loucherbème*. Il est question de remplacer la première lettre d'un mot par *l*, à la mettre à la fin du mot, et à la faire suivre d'un suffixe (Schwob 2010[1889]: 11). Prenons les formations que donnent Schwob : *Lonsieurmique* qui désigne « monsieur », *lemmefuche* pour dire « femme » et *latronpatte* qui veut dire « patron » dans ce langage rigolo. En faisant attention à ces mots, la fonction cryptique du *loucherbème* est plus particulièrement présente. Il faut connaître la façon dont fonctionne le procédé afin de pouvoir comprendre le sens d'un mot.

2.1.5. Cartouche

Sainéan (1912 : 62) constate clairement que l'on ne voit pas apparaître d'œuvre argotique proprement dite au 18^e siècle. La littérature à son tour commence à s'intéresser à ce langage. Après la mort d'un chef de bande célèbre, Louis Dominique, dit Cartouche, une pièce de théâtre de Legrand, *Cartouche ou les voleurs* (1721), et ainsi qu'un poème de Granval, *Le vice puni, ou Cartouche* (1725) se concentrent sur ce personnage. Calvet (1994 : 21) énumère tous les mots argotiques utilisés dans ce poème dont une bonne partie des mots sont toujours en usage quotidien. *Crocs* s'emploie dans le sens de « dents » et *daron* dans le sens de « père ». *Avoir les crocs* (« avoir faim ») est aussi une expression courante de nos jours.

Nous tenons à souligner que l'utilisation de l'argot dans le poème diffère de celle trouvée dans les documents mentionnés auparavant. La plus grande différence est à remarquer dans la fonction du langage utilisé. Dans cette production littéraire il ne s'agit plus de la fonction cryptique de l'argot. D'après Schwob (2010[1889] : 16), le vocabulaire de Cartouche, repris dans la pièce et le poème, est emprunté à une édition du *Jargon*. Pour les gens de l'époque l'argot représentait un langage différent et fascinant par la diversité de ses termes. Comme l'indique Calvet (1994 : 23), la bourgeoisie du temps se passionnait pour ce vocabulaire. Ils pouvaient y trouver un refuge ou un sentiment d'appartenir à quelque chose par l'intermédiaire de la langue et par l'utilisation des mots hors du commun.

2.1.6. Chauffeurs et Vidocq

L'histoire de la bande des Chauffeurs remonte au début du 19^e siècle. Calvet (1994 : 23) nous renseigne qu'il s'agit des cambrioleurs qui étaient implantés un peu partout en France. Les plus connus sont ceux du canton d'Orgères en Eure-et-Loire. C'est grâce à un procès mené en 1800 que leur argot est connu aujourd'hui. Le procès dévoile au public que la bande était très organisée et qu'il s'agissait d'une société structurée, d'un sous-groupe social (*id.*, p. 26). Leur lexique reste ancien et peu de mots se sont transportés à notre époque. Il était crucial que la bande réussisse à transmettre un message en utilisant des mots déformés et l'existence d'une société structurée témoigne du fait que les autorités supérieures au sein de la bande ou même de la société entière avaient certainement l'obligation de maintenir la cohérence du groupe afin de faciliter la

communication entre les membres de la bande. La fonction cryptique reprend son sens propre en ayant recours à des mots transformés et retransformés. Le but des *Chauffeurs* était similaire à celui des *Coquillards* : vivre à la marge de la société et se méfier de celle-ci en ayant recours à un vocabulaire spécifique, créé par eux-mêmes.

Le cas d'Eugène-François Vidocq diffère de ceux discutés plus haut par sa conscience de l'argot. Il a publié deux ouvrages majeurs, *Mémoires* (1828) et *Les voleurs* (1837), qui rendent hommage à l'argot du 19^e siècle. Calvet (1994 : 26) constate que son vocabulaire argotique est un mélange de mots d'argots anciens, de mots régionaux, de mots empruntés à l'étranger. Par exemple, *môme* dans le sens d'un « enfant » et *arpions* dans le sens de « pieds » s'emploient toujours aujourd'hui. « L'argot, certes, se renouvelle sans cesse, mais il est en même temps extrêmement conservateur » (Calvet *id.*, p. 28).

2.1.7. L'apport de Marcel Schwob

Comme déjà indiqué plus haut, Marcel Schwob est considéré comme l'une des grandes figures des études sur l'argot français. Sa contribution étant si grande dans le domaine, nous avons voulu présenter son point de vue sur la question, à son époque. Tout d'abord, Schwob (2010[1889] : 8) tient à souligner que l'argot est « la langue spéciale des classes dangereuses de la société ». En effet, sur ce point, il penche sur les idées qui datent de l'époque des *Coquillards* au 15^e siècle. Son article, intitulé *Etude sur l'argot français* (1889), consacre une grande partie à l'analyse de la langue de cette bande.

Nous voudrions nous poser la question de savoir ce que l'argot signifiait pour Schwob. Grâce à lui, l'argot devient un objet de recherche à prendre au sérieux. Comme Schwob (*id.*, p. 9) l'affirme lui-même, les études antérieures ont été menées sans méthode. Ensemble avec son ami Georges Guieysse, ils se concentrent sur l'artificialité de l'argot. Ils l'expliquent, entre autres, par le recours à la métaphore et à la suffixation.

La langue de l'argot est pauvre d'idées, riche en synonymes. Les files de mots sont, pour ainsi dire, parallèles et procèdent d'une *dérivation synonymique*. La méthode de recherches en argot, au point de vue sémantique, sera donc la *filiation synonymique*. (Schwob 2010[1889] : 44)

2.1.8. Vers l'argot moderne

Guiraud (1956 : 18) fait remarquer que le 19^e siècle fait apparaître un changement dans les conditions sociales, à la suite de quoi l'argot perd son vocabulaire secret. Ce vocabulaire se vulgarise et devient public ce qui se manifeste par la naissance des procédés de déformation ou des *codes* (Guiraud 1956 : 19). Comme le constate Guiraud (*id.*, p. 15-16), les raisons de ce changement de situations sont multiples : entre autre, la disparition des grandes bandes, le développement des communications et l'effacement des cloisons sociales. D'après Bodo Müller (1985 : 214), « depuis le 19^e siècle, l'argot qui avait commencé par être la langue des mendiants, des vagabonds, des voleurs et des escrocs ne se limite plus aux éléments criminels ni à toutes sortes de « gens de mauvaise vie » ». Par conséquent, l'argot gagne du terrain et se répand au sein de la société. La limite entre le langage populaire, le langage vulgaire et l'argot devient de plus en plus étroite, un point sur lequel nous reviendrons plus tard dans ce chapitre.

A cette époque, comme de nos jours, la langue évolue quand la société se renouvelle, et les phénomènes linguistiques sont obligés de suivre cette évolution. En même temps, l'argot ou le langage secret des malfaiteurs des époques antérieures perd sa fonction cryptique. A ce propos, Albert Valdman (2000 : 1189) affirme que « le besoin de déguiser les termes techniques décrivant des procédures liées à des activités hors la loi conduit au cryptage par le sens ou par la forme ». En effet, les individus marginaux, les malfaiteurs de la société étaient amenés à cacher des mots en inventant un moyen de les contourner.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, les documents argotiques connaissent un changement radical. Depuis les premières traces de ce langage secret au 14^e siècle jusqu'à la publication des ouvrages de Vidocq, les témoignages en argot étaient issus d'individus ayant passé des moments avec des malfaiteurs qui utilisaient l'argot en premier lieu (Calvet 1994 : 28-29). Dès lors, il s'agit surtout d'interprétations et de dictionnaires de l'argot et sur l'argot. Le premier ouvrage marquant de cette nouvelle époque est celui de Francisque Michel, *Etudes de philologie sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*, publié en 1856. L'auteur se concentre sur les documents liés à l'argot, et il est important à souligner qu'il n'a jamais été en contact avec les premiers utilisateurs de l'argot, (terme utilisé par Calvet). Michel

rédige ses études sur l'argot par l'intermédiaire des textes qui l'aident à construire un dictionnaire moderne de l'argot.

Guiraud (1956 : 19) tient à souligner qu'il s'agit de la disparition du lexique secret de ces groupes de marginaux, et non de la disparition du langage secret. Le langage secret existe toujours mais son lexique a connu des transformations au 19^e siècle. Dès lors, une bonne partie de la société a accès à ce langage secret, mais il reste tout de même à usage restreint. Ce sont les différentes parties de la société, les groupes divers qui utilisent leur argot à eux. Chacun crée son vocabulaire tout en ayant recours à l'argot ancien devenu public. Müller (1985 : 214) parle de la *solidarité* et constate que les utilisateurs de l'argot se sentent unis par le langage et en même temps menacés par le monde des autres. L'utilisation de l'argot a ainsi pour but de protéger le groupe et de créer ce sentiment de solidarité entre les membres du groupe.

Les dictionnaires sur l'argot se multiplient au 20^e siècle. Déjà présent dans notre partie historique, Lazare Sainéan avec *Sources de l'argot ancien* (1912), et *Les argots* (1929) d'Albert Dauzat se servent d'ouvrages de référence, en ce qui concerne l'origine de ce phénomène. En 1965, sort le *Dictionnaire historique des argots français* de Gaston Esnault qui continue la série de publications consacrées à l'argot. C'est surtout à partir des années 1980 que de plus en plus de dictionnaires et d'articles sont publiés, et ceci en raison de l'émergence de l'argot des cités et/ou des jeunes. Comme le constate Calvet (1994 : 31), « l'argot moderne [...] n'est plus vraiment un langage secret, il est plutôt un des éléments dans la palette de choix dont dispose le locuteur ». En d'autres termes, le locuteur a devant lui un choix innombrable de procédés de créations grâce auxquels de nouveaux mots naissent constamment dans l'argot.

2.2. Qu'est-ce que l'argot français ?

« Tous les chercheurs se sont heurtés à la difficulté qu'il y a à délimiter strictement cette notion d'argot, en l'opposant bien souvent au jargon » (Sourdou 1991 : 13).

Définir l'argot dans tous ces sens et dimensions est une tâche relativement difficile. Nous proposons de suivre la classification de Denise François-Geiger⁴ afin de pouvoir définir le champ de l'argot plus en détail. Comme l'indique François-Geiger (1991 : 5),

⁴ Denise François-Geiger, Panorama des argots contemporains, *Langue française*, nro 90, 1991, p.5-9

« l'argot est généralement engendré [...] au sein de groupes relativement homogènes, généralement assez restreints et souvent ambulants ». Ainsi faut-il parler d'argots au pluriel ce que nous clarifierons dans ce chapitre. Sainéan (1907 : 42) rappelle que le vocabulaire de l'argot ne contient pas un seul mot qui soit entièrement de son invention propre. L'argot use de la même syntaxe que le français standard. Selon lui, « ce n'est que dans le domaine métaphorique qu'il a montré une certaine originalité » (*id.*, p. 42). L'argot est capable de multiplier ses mots en ayant recours à l'utilisation des synonymes. « L'argot est une langue pauvre au point de vue des choses signifiées, extrêmement riche en synonymes » (Schwob 2010 [1889] : 29). En déformant la racine d'un mot, le mot prend un tout autre sens et sera encore une fois un peu plus incompréhensible.

L'argot est étroitement lié à ses fonctions qui caractérisent son utilisation et marquent la limite entre les différents types d'argot. François-Geiger (1991 : 5-6) mentionne trois sortes de fonctions : cryptique, ludique et ludico-cryptique. Valdman (2000 : 1188) à son tour fait la différence entre les fonctions cryptique, ludique, technique et identitaire. Toutes les fonctions jouent un rôle relativement différent l'une par rapport à l'autre. Chacune apporte un nouveau point de vue et a un impact sur la perception de l'argot à différentes époques de l'histoire de l'argot. Nous considérons comme les plus essentielles pour notre travail les fonctions cryptique, ludique et identitaire.

La langue sert à communiquer, à faire passer un message mais en même temps, comme le rappelle Valdman (*ibid.*), grâce à la langue les gens peuvent exprimer des sentiments et se situer parmi différents groupes au sein de la société. L'argot dans sa complexité et son originalité comprend plusieurs sortes de fonctions, dont celle d'être cryptique. L'argot des malfaiteurs avait un seul et unique but : ne se faire comprendre que parmi les membres du groupe. Les délinquants avaient avant tout en utilisation des mots et termes techniques qui désignaient par exemple « voler ». Etant donné que leur activité liée au vol et à la malversation n'était pas acceptée par le grand public, ils avaient besoin de déguiser ces termes. Ils ont du avoir recours au cryptage, ce qui a donné naissance à des termes comme *charron*, *pécoreur* et *avale-tout-cru* pour désigner « un voleur » (Calvet 1994 : 47-48).

Dans l'argot il est souvent question de jouer avec les mots. Nous verrons que la fonction ludique est essentielle pour le jargon, un type d'argot qui veut donner une nouvelle

dimension à l'utilisation de la langue. La fonction identitaire joue un grand rôle dans l'argot des cités. Faire partie d'un groupe et le faire remarquer par le langage est un moyen contemporain de montrer l'appartenance à un cercle restreint. Comme le souligne Sourdou (2002 : 33), « la cohésion du groupe passe, en partie, par la mise en mots qui fonctionne comme signe de reconnaissance ».

Mais s'agit-il d'un langage artificiel, d'un langage qui a été conçu par un groupe d'individus ? D'après Guiraud (1956 : 25), l'argot ou surtout l'argot ancien est un langage second et parasitaire. Les mots de l'argot ancien avaient un but cryptique et comme le rappelle Guiraud (*id.*, p. 26) avec le procès des Coquillards et le *Jargon de l'argot réformé* on apprend que ces mots étaient « renouvelés sous le contrôle d'une autorité spécialisée, et enseignés aux nouveaux adeptes de la pègre ». Ainsi, un groupe d'individus décidait-il quels mots allaient entrer en usage au sein de la bande. Guiraud (*id.*, p. 27-28) donne un exemple éclairant du processus d'un mot qui intègre le vocabulaire argotique d'un groupe particulier. Un mot qui est connu par toute la population francophone est substitué au sein du groupe par un autre afin de ne pas dévoiler de quoi il s'agit. Le nouveau mot de ce vocabulaire est donc le synonyme d'un mot populaire. Il deviendra le désignatif secret de cette personne ou objet ou action mais du fait qu'il sera trop employé, il ne sera plus secret, se vulgarisera et circulera vers le langage commun. Partant de ce point de vue, dans l'argot il ne s'agit pas d'un langage artificiel. Les créations lexicales argotiques sont spontanées et ne montrent pas un côté artificiel (Guiraud 1956 : 29). Autrement dit, les mots en argot naissent dans des conditions de tous les jours et personne n'essaie de les créer.

En même temps, Schwob (2010 [1889] : 9) affirme qu'étant donné que l'argot est une source riche en métaphores, qui sont des formations spontanées, « écloses le plus souvent chez des populations primitives, très rapprochées de l'observation de la nature », il ne faut pas parler d'une formation spontanée. Pour Schwob, l'argot est une langue artificielle et les procédés de ce langage sont également artificiels. Dans ce qui suit, nous verrons avec les différents argots quels sont leurs caractéristiques et comment ils se mélangent l'un par rapport à l'autre. Nous tenons également à souligner que la limite entre l'argot, le français populaire et le français vulgaire est étroite, et que distinguer ces trois s'avère être relativement difficile.

2.2.1. Argot traditionnel

Tout au long de notre historique sur l'argot nous avons évoqué le langage secret et sa fonction cryptique. Pierre Guiraud (1956 : 9) parle de l'argot ancien et Denise François-Geiger (1991 : 6) l'appelle l'argot traditionnel. Les deux termes désignent ce langage secret, l'argot des malfaiteurs, devenu public dans la seconde moitié du 19^e siècle. Guiraud (1956 : 9) constate clairement que l'argot ancien est une langue secrète. De nombreuses bandes de voleurs et de tricheurs apparaissaient et disparaissaient laissant des traces de leur langage incompréhensible au grand public. D'après Guiraud (*id.*, p. 15), il s'agit bel et bien d'une langue secrète grâce à « non seulement d'innombrables témoignages explicites, mais les faits eux-mêmes qui montrent que cette langue était lettre-morte, non seulement pour le public, [...] mais pour la police elle-même ». Ainsi, le fait de vivre dans la marge de la société, obligeait les malfaiteurs à faire attention à la façon de communiquer entre les membres du groupe.

François-Geiger (1991 : 6) affirme que l'argot traditionnel est au moment de la publication de son article, c'est-à-dire il y a 23 ans, « encore sporadiquement en vigueur », et qu'il est toujours parlé dans quelques bistrotts du nord-est de Paris. Nous n'avons pas trouvé de témoignages qu'il serait toujours en usage aujourd'hui. Ce qui est important à noter, et ce qu'observe François-Geiger (*ibid.*) également c'est que l'argot traditionnel a laissé des traces dans l'argot commun. La plupart des mots de l'argot traditionnel ont tout de même disparu laissant place à de nouvelles expressions, dès lors connues par la majorité des gens. Les termes, tels que *meuf* et *galère*, sont très à la mode, et nous allons revenir sur ce point plus tard. Selon Guiraud (1956 : 25), « le milieu continue à forger des mots secrets ; mais en donnant une place toujours plus grande aux formes codées ». Dans ces cas-là, il s'agit de « masquer le mot en le déformant par interversion des lettres ou syllabes ou par l'introduction et la substitution de lettres parasites selon un schéma conventionnel qui en constitue la clé » (Guiraud 1956 : 66). Les moyens pour déformer les mots sont nombreux et montrent la diversité et la complexité de l'argot. Ils témoignent également le fait que la fonction cryptique existe toujours dans ce phénomène lexical.

2.2.2. Jargon

L'argot se confond souvent avec le jargon. Les chercheurs ne sont pas tous d'accord sur la différence qu'il y a entre ces deux termes. Certains considèrent le jargon comme faisant partie intégrale de l'argot tandis que d'autres défendent son statut indépendant, un phénomène lexical s'opposant à l'argot. Comme le souligne Sourdou (1991 :14), que ce soit un argot ou un jargon, il s'agit avant tout d'une activité sociale de communication qui se transforme en un lexique spécial par la suite. C'est ainsi que cette création orale a du mal à trouver ses frontières à l'intérieur de son utilisation.

D'après Sourdou (*id.*, p. 20), le jargon peut être considéré comme une activité linguistique qui cherche à être plus claire et efficace dans la communication d'un contenu d'expérience. Denise François-Geiger (1998, cité d'après Sourdou 1991 : 20) ajoute que « les jargons sont des parlers techniques qui peuvent être ésotériques pour le profane, mais dont la fin [...] est d'en rendre l'expression plus rigoureuse, plus spécifique ». Il est question de faire passer le message d'une manière significative en utilisant des mots caractéristiques à un métier ou un groupe de gens qui se sentent unis par leur passion, comme par exemple les sportifs. Sourdou (1991 : 20) introduit la fonction économique qui caractériserait les usages d'un jargon. Le jargon serait ainsi utilisé pour faciliter la communication entre les gens exerçant la même profession. Guiraud (1956 : 33) constate que celui qui utilise le jargon, distingue les éléments de la réalité et en tire de nouvelles notions pour lesquelles il va utiliser de nouveaux mots. Entre autres, les médecins, les bouchers et les informaticiens ont chacun leur jargon. Il existe un certain nombre de mots qui sont devenus publics et qui peuvent être compris par la population entière. Sourdou (1991 : 22-23) parle du jargon commun. Les jargons des différents métiers ont des traits communs, et dans ce cas, le jargon commun est envisagé comme « un ensemble de produits lexicaux ». Comme exemple nous donnons *bécane* qui peut signifier trois choses : « machine d'imprimerie », « ordinateur » ou « moto ». Tout dépend du métier et du domaine dans lequel le mot est en usage.

2.2.3. Argot commun ou jargon

Comme on l'a déjà évoqué plus haut, il existe plusieurs types d'argot. Les argots se mêlent et sont influencés par l'un ou l'autre. François-Geiger (1991 : 8) constate que depuis le début du 19^e siècle, un argot commun comparable au slang des anglo-saxons

se développe en France. Cet argot contient des mots qui sont connus par la plupart des Français et leur utilisation est largement acceptée. Les mots comme *boulot* et *galère* sont entrés dans l'usage quotidien, et c'est pourquoi on les considère souvent comme étant du langage populaire ou familier.

Comme le souligne Calvet (1994 : 31), les mots circulent et passent d'un groupe de personnes à l'autre. D'une certaine manière, la frontière entre différents groupes n'est plus aussi marquée ce qui permet à ces groupes de profiter du vocabulaire d'un autre groupe. Lorsque les mots circulent, il est évident que certains de ces mots restent ancrés dans l'argot commun, c'est-à-dire dans le langage connu par la majorité des gens. Selon François-Geiger (1991 : 8), l'argot commun enrichit le langage commun et « relève de la dynamique néologique de la langue ». En même temps, cela fonctionne également dans l'autre sens puisque souvent le langage commun influence l'argot commun mais que ces mots sont par la suite transformés en des mots argotiques grâce aux suffixes argotiques.

Nous voudrions également présenter le terme « jargon », introduit par Marc Sourdout (1991 : 23). Selon lui, l'argot et le jargon peuvent facilement se mêler en un ensemble confus qui contient des traits de l'argot et du jargon. Il compare son terme à l'argot commun mais nous y voyons quelques restrictions. Plus tard, Sourdout (2002 : 30) observe « qu'en quittant le cercle étroit de ses premiers utilisateurs, l'argot perdait sa caractéristique essentielle, cette fonction cryptique qui l'oppose au jargon ». Il s'agit là d'un langage commun, de l'argot commun. Sourdout (1991 : 25) constate que le jargon est caractérisé par la fonction ludique et qu'il ne fait pas de référence aux besoins d'un groupe déterminé. Il est donc accessible à tout le monde, et Sourdout (*id.*, p. 25-26) affirme que ce sont souvent les médias qui profitent de cette sorte de langage. Le jargon est un lexique qui naît à une époque mais qui ne perdure pas forcément longtemps. Les créations des années 1990, apparues dans la presse, par exemple *bécaneux* et *dramatoc* ont disparu ce qui témoigne d'une manifestation qui s'évolue sans cesse.

2.2.4. Parlers branchés

Les jeunes cherchent souvent à trouver des moyens pour faire autrement que leurs parents. Par le biais de la langue, les jeunes arrivent à montrer un autre côté d'eux-mêmes. Selon François-Geiger (1991 : 7), « les parlers branchés des jeunes sont la

relève d'un argot traditionnel qui se meurt ». L'argot traditionnel étant en voie d'extinction, les parlers branchés remplacent en quelque sorte le champ vide qu'a laissé l'argot traditionnel. Ces parlers branchés sont avant tout utilisés par les jeunes. En même temps, nous voudrions nous poser la question de savoir si les parlers branchés se différencient de l'argot commun moderne ?

Être branché, c'est savoir ce qui se passe autour de soi, être prêt à évoluer main dans la main avec la langue (Verdelhan-Bourgade 1991 : 65-66). Le parler branché n'est pas uniquement un phénomène des jeunes mais la plupart du temps ce sont les écoliers, les lycéens et les universitaires qui créent un langage commun, le parler branché. Les étudiants des grandes écoles françaises, par exemple de Polytechnique se voient « privilégiés » par rapport à des étudiants des universités normales. Ainsi veulent-ils également se démarquer au niveau de la langue qu'ils utilisent pour marquer la différence entre « notre école » et « la leur ». Comme le constate Verdelhan-Bourgade (*id.*, p. 67), « l'usage du français branché semble être un signe de reconnaissance, non d'un groupe restreint et clos, mais de toute une couche de population [...] ». Prenant en compte ce point de vue, le parler branché se rapproche en grande partie de l'argot et surtout, comme nous allons le voir par la suite, de l'argot des cités. Ce qui est caractéristique aux parlers branchés au niveau lexical c'est l'utilisation des anglicismes, comme par exemple *too much*, et l'emploi des emprunts aux vocabulaires, c'est-à-dire avoir recours à d'autres langages spécialisés, comme par exemple celui du sport (*rouler*, *leader*). Verdelhan-Bourgade (*id.*, p. 70) fait remarquer tout comme l'a fait François-Geiger (1991 : 8) que beaucoup de mots du parler branché sont issus de l'argot traditionnel. Les mots comme *naze* pour désigner « débile, incapable » et *baston* dans le sens de « bagarre » sont des exemples du lexique argotique de ce type de parler.

2.3. Français populaire

Si définir l'argot s'est avéré comme étant difficile, la notion de langage populaire l'est encore davantage. *Histoire de la langue française : 1880-1914* de Gérald Antoine et de Robert Martin (1998 : 295-297) nous dévoile les principaux traits d'un langage populaire. D'après eux, le langage populaire doit être considéré comme le langage du « peuple », du « petit peuple », ou du « bas peuple » du Paris de 1900. De nouveaux mots et de nouvelles expressions naissent constamment grâce à des individus qui utilisent la langue. En effet, les mots du langage populaire sont en usage dans

l'ensemble de la communauté. Cela pourrait nous amener à penser que le langage populaire est équivalent à l'argot commun. Cependant, Antoine et Martin (*id.*, p. 295) affirment que le langage populaire ne saurait être identifié aux argots qui « se bornent à des faits de lexique marginaux, différentiels, qu'ils soient cryptiques ou ludiques ».

Comme l'indique Françoise Gadet (2003 : 106), « le terme « français populaire » a un statut ambivalent, entre terminologie savante et concept indigène permettant aux locuteurs d'assigner des frontières [...] ». Pour elle, la question autour du français populaire reste problématique. En effet, il est difficile de distinguer des traits linguistiques propres à ce type de langage, ou bien de définir ceux qui le parlent et pourquoi. Gadet observe que les gens ont eux-mêmes créé une image d'une langue populaire car ils ont « cru repérer du populaire », et par conséquent, il serait mieux de parler des variétés non-standard de la langue (Gadet 2003 : 109).

Selon Guiraud (1956 : 31), l'argot est une branche du langage populaire. Le peuple a tendance à utiliser un langage « à la mode », un langage que toute la communauté connaît. Le langage populaire se permet aussi d'être grammaticalement incorrect. La langue parlée se rapproche considérablement du langage populaire. Comme l'observent Antoine et Martin (1998 : 322), les traits importants du langage populaire sont l'assimilation, la différenciation, la brièveté, l'invariabilité et l'expressivité. Les termes impropres et les mauvais emplois du genre sont ainsi acceptés. Le langage populaire cherche donc à être vivant et à créer de nouveaux termes et de nouvelles expressions pour faire évoluer le langage, et par la suite la langue standard de la communauté.

Nous nous poserons la question de savoir comment naissent les termes du langage populaire. Comment entrent-ils dans l'usage quotidien ? Comme l'indique déjà l'adjectif « populaire », il s'agit du langage né et évolué au sein du peuple. Les classes populaires font souvent partie des groupes inférieurs de la ville et « se caractérisent par un ensemble de spécificités, portant sur les pratiques et les comportements culturels », comme le souligne Olivier Schwartz dans son essai⁵ sur les classes populaires. Les individus des classes populaires n'ont pas les mêmes moyens que ceux qui occupent une position dominante dans la hiérarchie de la société. Il arrive que les classes populaires se permettent d'utiliser un langage plus familier. Les différentes cultures se mélangent

⁵ <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>

avec la langue standard ce qui donne la possibilité à de nouveaux termes de voir le jour. Antoine et Martin (1998 : 296) affirment que les classes populaires sont surtout un émetteur du langage populaire : « il est source de phénomènes linguistiques qui peuvent se répandre chez les locuteurs cultivés ». Les termes du langage populaire circulent vers la langue standard qui au fur et à mesure les accepte et les intègre.

2.4. Français vulgaire

On reproche souvent à l'argot d'être un bas langage ce qui est directement lié à l'histoire de l'argot. En effet, le langage des malfaiteurs est resté dans l'esprit des gens. Le bas langage se noie dans les excès et les vulgarités. Ainsi peut-on considérer l'argot comme étant un langage vulgaire ? Dans des dictionnaires on peut rencontrer des entrées ayant comme qualification à la fois « vulgaire » et « argotique ». L'argot et le français vulgaire ont, certes, quelques similarités mais comme tient à souligner Müller (1985 : 235), le français vulgaire doit être séparé de l'argot. L'auteur donne une raison principale : des mots vulgaires, comme par exemple *bordel* et *foutre*, sont connus de tout le monde, tandis que le mot argotique ne s'emploie que dans un milieu précis. Müller (*id.*, p. 235) observe également que le français vulgaire contient des mots très anciens, datant de l'ancien français. En revanche, l'argot reste très moderne, dans le sens où il évolue constamment en ayant recours par exemple aux métaphores et aux suffixes argotiques qui ne changent pas le sens du mot mais qui le rendent encore un peu plus cryptique.

Le français vulgaire avec son lexique direct et coloré est fréquemment utilisé par la population entière de France. Müller (*id.*, p. 237) affirme même que les mots tels que *merde* et *con* « comptent parmi les mots les plus usités de la langue française contemporaine ». Ces mots ayant une utilisation très élevée parmi la population pourraient être considérés comme faisant partie du français populaire. Certes, ils prennent un sens péjoratif ou vulgaire mais dans la conversation quotidienne, tout cela se dégrade puisqu'il s'agit au fond des mots qui sont acceptés par la majorité des gens. Nous pensons que le français vulgaire est principalement une branche du français populaire et doit être ainsi distingué de l'argot qui lui, comprend des mêmes mots et des même racines mais qui avant tout reste un langage ancré à son milieu.

3. Argot des cités

Les cités de la banlieue parisienne sont considérées comme des quartiers défavorisés où vivent les classes populaires de la société française. Par conséquent, l'intérêt envers les études sur leur façon de vivre et leur façon de parler s'est accru. Cyril Trimaille et Jacqueline Billiez (dans Molinari et Galazzi 2007 : 95) donnent trois raisons pour expliquer que les pratiques langagières de jeunes sont de plus en plus visibles aujourd'hui :

- 1) la présence des locuteurs de ces pratiques langagières dans l'espace social et l'écho relativement disproportionné qu'en donne la représentation médiatique ;
- 2) la diffusion de certains éléments de ces pratiques langagières à d'autres groupes et
- 3) les nombreuses études dont ces sujets et leurs pratiques font l'objet dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

La première raison a le plus d'importance dans le sens où le nombre de jeunes dans des cités de banlieue pratiquant un langage commun, c'est-à-dire un argot des cités est en augmentation. La presse s'intéresse à ce phénomène mais lui donne souvent un statut plutôt négatif. En même temps, elle est consciente du fait que certains éléments circulent de chez ces jeunes vers l'argot commun et jusqu'au français populaire. Lorsque ces éléments s'installent dans le langage commun, il est évident que les chercheurs ont de l'intérêt pour étudier les raisons du phénomène.

Selon Goudaillier (2002 : 5), dans chaque société humaine il existe des groupes ayant envie de contourner des tabous et des interdits présents dans la société. Ces individus se sentent en quelque sorte mis à l'écart par la société, et veulent, dans ces conditions, marquer une différence. En effet, ce sont ces personnes-là qui font naître des formes argotiques, et qui par la suite deviennent des locuteurs actifs d'un type de langage particulier. Goudaillier (*ibid.*) parle d'une *contre-légitimité linguistique* et ajoute qu'en France des parlers argotiques ont toujours eu leur place parallèlement avec la langue populaire. Cependant, il est à noter que les parlers argotiques, dont l'argot des cités (désormais ADC), contiennent un fort caractère identitaire et sont ainsi à distinguer de la langue populaire. Comme le constate Goudaillier (*id.*, p. 14-15), les jeunes pratiquant un ADC « font un usage important des multiples procédés de formation lexicale à leur disposition pour parvenir à un renouvellement constant des mots ». Cette constatation

dévoile le côté cryptique et identitaire de leur argot. Les jeunes veulent s'assumer en inventant des mots qui soient marquants au point de vue identique. Tout cela nous amène à s'interroger sur les origines de ce type d'argot. D'où vient-il et pourquoi occupe-t-il une place de plus en plus croissante parmi les parlers argotiques de notre époque ?

3.1. Les origines

L'argot traditionnel s'est transporté d'une époque à l'autre laissant des traces dans la langue française commune. Paris intra-muros, le centre du commerce et de la culture française, détenait et a longtemps détenu un statut supérieur par rapport à d'autres régions de la France. Les différentes populations dont celle de la *Mouffe* et de la *Butte* cohabitaient tout en ayant un langage à eux. Mais, depuis les années soixante, la France est entrée dans une phase d'urbanisation périphérique massive ce qui a radicalement changé la situation langagière (Trimaille 2004 : 99). Comme déjà évoqué plus haut, l'argot ancien ou traditionnel se servait d'autres langues afin de faire circuler de nouveaux mots déformés en argot. Cependant, de nos jours l'emprunt à des langues étrangères se fait en plus grosse quantité, comme le constate Goudaillier (2002 : 7). La raison qui explique ce phénomène est la hausse de l'immigration dans les périphéries des grandes villes françaises et avant tout, parisiennes.

Au début, l'ADC faisait preuve d'un langage spécial qui appartenait à des jeunes qui cherchaient leur place au sein de la société. Au début des années 1980, l'ADC se répand et les médias commencent à s'y intéresser (Bachman et Basier 1984 : 169). En effet, le phénomène captive l'attention des journalistes qui en jouent dans leurs productions. Bientôt, s'installe une incertitude lorsque les gens se rendent compte qu'il s'agit d'un langage parlé par les jeunes des « classes dangereuses » (*ibid.*). Comme l'observe Goudaillier (2002 : 9), l'ADC n'a plus son caractère rural ni le lien que l'argot pouvait avoir avec le monde des ouvriers. Au cours de son histoire, les parlers urbains, dont l'ADC, ont été utilisés par des millions de personnes vivant dans des conditions difficiles en France. Goudaillier (*ibid.*) ajoute que pendant les années 1990, l'ADC « est sorti d'entre les tours et les barres » ce qui inquiète les Parisiens et les Français étant donné que l'ADC est bel et bien considéré comme le bas langage. Cependant, aujourd'hui, l'ADC est devenu « la manifestation contemporaine la plus importante d'une variété de français » (*ibid.*).

Prenons l'exemple de Goudaillier (*id.*, p. 7-8) qui montre l'évolution rapide des formes de type argotique, de l'argot traditionnel à l'ADC : demander *un casse-dalle avec une petite mousse* (« un sandwich avec une bière ») dans un café fait partie de l'époque de la *gapette* (« casquette ») et de la *cibiche* (« cigarette ») qui s'est terminée dans les années 1970. Aujourd'hui, ce sont les *lascars*, c'est-à-dire les jeunes des cités qui appartiennent à ceux qui font évoluer le langage argotique dans la banlieue. Ainsi vont-ils au *féca* (« café ») pour *damer un dwich* (« manger un sandwich ») et *tiser une teillbou* (« boire une bouteille de bière »). De ce fait, il est facile à remarquer que l'utilisation du verlan en tant que déformateur des mots est très courante. C'est l'un des procédés que nous allons présenter plus tard en analysant notre corpus.

3.2. Les caractéristiques

L'argot se renouvelle comme la mode qui modifie périodiquement la couleur des gilets, la longueur des pantalons ou l'ampleur des cravates et rend, de dix ans en dix ans, désuet un costume qui, au fond, n'a pas changé depuis près d'un siècle (Guiraud 1956 : 100).

Pour mieux comprendre de quoi il s'agit, il est essentiel de se demander quels éléments caractérisent l'ADC et pourquoi on parle d'une variété délimitée. Liogier (2002 : 42) observe que l'ADC se rapproche sur plusieurs points de l'argot traditionnel. En effet, dans les deux cas, ce langage des vagabonds, qui se développe dans des milieux isolés, devient le mode d'expression des individus exerçant des activités hors-la-loi. Dans la banlieue d'aujourd'hui, la délinquance est bien présente parmi ces jeunes et, de ce fait, l'ADC, comme le faisait l'argot traditionnel, contient de nombreux mots liés au vol, à la prison et à la drogue (*ibid.*). Ainsi, les mots, tels que *feuchnou* et *meumeu* pour désigner la « drogue » et *gnouf* et *zonze* dans le sens de la « prison » sont-ils nés dans la Zone, la banlieue parisienne. Mais comment le vocabulaire de l'ADC voit-il le jour ?

Comme le constate Goudaillier (2002 : 14-15), les jeunes pratiquant un argot dans des cités « font un usage important des multiples procédés de formation lexicale à leur disposition pour parvenir à un renouvellement constant des mots ». Cette constatation dévoile le côté cryptique et identitaire de l'ADC. Deux types de procédés sont à relever dans la formation lexicale de ce type d'argot : sémantiques et formels (*ibid.*). Les procédés sémantiques comprennent l'emprunt à d'autres langues, l'utilisation de mots issus du vieil argot français et le recours à la métaphore et à la métonymie. La déformation de type verlanesque, la troncation avec ou sans (re)suffixation et le

redoublement hypocoristique font partie des procédés formels de ce langage. En même temps, il est important de noter que ces procédés sont caractéristiques de toute pratique argotique. Calvet (1991 : 41) défend même l'idée que ces procédés ne sont pas propres à l'argot et qu'ils font partie de la formation des mots dans la langue commune. Selon lui (*ibid.*), une partie du vocabulaire argotique circule vers le français courant. Liogier (2002 : 43) observe « cette pénétration de la langue des cités dans la langue commune » par le rap et les médias. En effet, le rap joue un grand rôle dans la vie des jeunes de banlieue et le langage utilisé dans ces chansons contient de nombreux mots issus de l'ADC.

Lorsque l'on évoque ces caractéristiques de l'ADC, il est important de noter qu'il s'agit plutôt des propositions ou des instructions à l'aide desquels il est plus facile de repérer ce type de langage. En effet, parler des règles ou des normes strictes propres à l'ADC n'est pas pertinent et Liogier (2002 : 48) en donne deux raisons principales. Premièrement, l'ADC et les *parlers urbains* en général sont hétérogènes et parmi ces parler il existe une grande variation géographique. Deuxièmement, comme déjà constaté plus haut, la limite entre un langage argotique, populaire et vulgaire est si étroite qu'il n'est pas évident de savoir ce qui fait partie de la langue commune et de l'ADC. Il est clair que l'ADC se développe au sein de la banlieue et dans le chapitre suivant nous allons expliquer le rôle qu'impliquent les cités dans le développement d'un parler des cités.

3.3. Les cités de la banlieue parisienne

Comme le fait remarquer Annie Fourcaut dans son article *Les banlieues populaires ont aussi une histoire* (2007)⁶, les médias commencent à s'intéresser aux banlieues populaires « à travers le prisme de la délinquance et des émeutes ». C'est donc à partir d'un phénomène négatif que la discussion sur l'existence et l'impact des banlieues se met en place. Cependant, il faut noter que l'histoire des banlieues date de l'époque de l'urbanisation et de l'industrialisation et qu'à la base les banlieues françaises ont été créées pour loger les classes populaires (Fourcaut 2007). Par quelles phases les banlieues sont-elles passées pour en arriver à une situation controversée ?

⁶ <http://www.revue-projet.com/articles/2007-4-les-banlieues-populaires-ont-aussi-une-histoire/>

Tout commence sous le Second Empire lorsque le modèle haussmannien s'installe à Paris et dans la région parisienne. Paris s'agrandit et les communes suburbaines seront annexées à la capitale. A cause de l'industrialisation au 19^e siècle, de nombreuses usines doivent être construites dans ces communes suburbaines, faute de place dans Paris. Cela implique la naissance de nouveaux emplois mais en même temps, « la banlieue constitue un domaine fragmenté en espaces socialement très différenciés », comme l'indique Fourcaut (2007). Toutes sortes de populations s'y mélangent et toutes n'ont pas les mêmes droits, en ce qui concerne les conditions de vie.

Les choses s'accroissent rapidement lorsque les politiciens se rendent compte de l'augmentation massive de la population urbaine, en raison du début de la croissance économique des années 1950, du contexte du baby-boom et de la reprise de l'immigration.⁷ En effet, à cette époque, on parle de la crise du logement qui, suite aux débats politiques, fait naître de nombreux nouveaux logements sociaux dans la banlieue parisienne entre les années 1950 et 1970. C'est Anouk Alquier (2011 : 451) qui fait remarquer que « les années béton, c'est-à-dire le développement de la préfabrication engendré par les besoins de logements de l'après-guerre, ont donné naissance [...] à la banlieue ». Mais, la population urbaine étant relativement hétérogène dans des cités, les logements et leurs conditions varient selon les populations. En conséquence, les familles les plus pauvres, dans la plupart des cas, les familles d'origine étrangère et immigrée sont logées dans des bidonvilles, des hôtels meublés ou des cités de transit ou d'urgence, comme le constate Fourcaut (2007).

Finalement, dans les années 1970 et 1980, la discussion sur les conditions de vie de ces familles pauvres conduit à une série de modifications et de réformes politiques. « L'idée est de répartir les familles immigrées au milieu des ménages français, suivant des quotas d'environ 15% » (Fourcaut 2007). Etant donné que les populations immigrées, surtout maghrébines, sont nombreuses, elles deviennent majoritaires dans plusieurs cités. Par conséquent, il en résulte des conflits et des affrontements entre différentes populations à partir des années 1990, et comme le constate Begag et Delorme (1994, cité d'après Alquier 2011 : 452), « dans les espaces où les aménageurs ont cherché la cohabitation harmonieuse des différences, avec pour objectif un enrichissement mutuel, se sont

⁷ <http://www.revue-projet.com/articles/2007-4-les-banlieues-populaires-ont-aussi-une-histoire/>

accumulés handicaps et vulnérabilité, pour finalement faire surgir le spectre du ghetto ». Cela implique que les jeunes d'origine immigrée, ayant toujours vécu dans ce milieu urbain, ont du mal à trouver leur identité et se sentent rejetés par la société française, qui elle, n'a pas forcément su gérer ces problèmes présents dans les cités sensibles. Alquier (2011 : 452) observe que depuis les années 1990, le terme *banlieues* au pluriel est utilisée dans les médias pour la population immigrée et des synonymes, tels que *zones urbaines sensibles*, *quartiers sensibles* et *quartiers chauds* seront liés à ce terme. Ces synonymes renforcent la mauvaise réputation de ces quartiers. Ce qui peut paraître relativement étonnant et curieux c'est le fait que ces adolescents « assument pleinement l'image de la cité qui représente pour eux une « patrie » », comme le constatent Messili et Ben Aziza (2004 : 5).

Depuis l'émergence de ces *quartiers sensibles*, les médias profitent de trois thématiques qui forment l'image des banlieues (Boyer 1997 : 8). Tout d'abord, la thématique qui préoccupe le plus est celle de l'immigration. Les journalistes se demandent quelle est la place des immigrés et de leurs enfants dans la société française. Ensuite, ressort la thématique de la jeunesse, avec laquelle sont remis en question les conflits et les révoltes parmi les jeunes de nos jours. Enfin, la violence dans les grands ensembles périphériques alimente la discussion dans la presse. Ce sont ces trois thèmes, l'immigration, la jeunesse et la violence, qui se réunissent dans le milieu urbain. Les cités de la banlieue parisienne, avec son histoire mouvementée, accueillent de nombreux jeunes n'ayant pas d'objectif dans la vie. Ces jeunes se sentent mis entre deux pôles, c'est-à-dire la société française et leur pays d'origine. « Le quartier (*tiéquar*) des jeunes banlieusards représente le seul espace possédé et maîtrisé » (Messili et Ben Aziza 2004 : 2). Ainsi voulons-nous nous poser la question de savoir par quels moyens ces jeunes affirment leur identité et comment ils font ressortir cette identité dans ce milieu urbain.

3.4. Situation sociolinguistique

Chaque individu a sa façon de parler, que ce soit sa langue maternelle ou une langue étrangère apprise plus tard dans la vie. En plus de cela, les styles et les registres d'un locuteur varient selon la situation d'énonciation.

La langue, en d'autres termes, ne varie pas seulement en fonction des caractéristiques sociales d'un locuteur (comme par exemple la classe sociale, le groupe ethnique, l'âge et le sexe), mais aussi en fonction du contexte social dans lequel il se retrouve. (Trudgill 1983 : 100, nous traduisons)

Ainsi est-il le contexte social qui détermine notre comportement linguistique. Trudgill (*ibid.*) parle du *répertoire verbal*, c'est-à-dire chaque groupe ou communauté a à sa disposition un certain nombre de variétés linguistiques qui sont utilisées selon la situation et le but. Il est important de noter que les relations que l'on entretient avec d'autres personnes doivent aussi être prises en considération dans la situation où deux personnes sont en contact linguistique. En effet, chaque locuteur a tendance à parler différemment avec ses collègues de travail qu'avec les membres de sa famille.

La sociolinguistique s'est étendue vers plusieurs directions au cours de son existence. Du point de vue de notre étude, ce sont surtout les questions autour de la variation qui nous intéressent. La variété des usages et leur coexistence au sein d'une communauté sont étroitement liés à cette problématique. Henri Boyer (1996 : 13) distingue cinq types de variations :

- 1) l'origine géographique et les conditions d'habitat des usagers,
- 2) l'appartenance socio-culturelle,
- 3) l'appartenance à telle ou telle génération,
- 4) la situation de parole/d'écriture et ses composantes, et
- 5) le sexe.

Ces variations se concentrent souvent sur un nombre limité de *variables*, comme l'indique Boyer (*id.*, p.14). C'est en effet William Labov, le linguiste et sociolinguiste américain, qui dans les années 1960 et 70, développe la perspective du mouvement dit *variationniste*. Selon Boyer (1997 : 38), « appréhender et le changement et la structure, dans la variation » a toujours été le programme de Labov. Son étude sur le vernaculaire des noirs américains nous servira de point d'appui plus tard dans la comparaison de la situation sociolinguistique chez les jeunes de la banlieue parisienne.

Comment se fait-il que la ville et son agglomération sont devenus le centre d'intérêt de plusieurs chercheurs ? D'après Calvet (2002 : 48), « on va se rendre compte que la ville est par définition un lieu de variation et de contact de langues ». La ville est là, elle est

présente tous les jours et les enjeux liés à son fonctionnement occupent une grande place dans la discussion socio-culturelle. De nombreux chercheurs commencent à parler de la *sociolinguistique urbaine*. En raison de l'augmentation de la population et de la mondialisation, la ville, et avant tout, les grandes villes deviennent un lieu de rencontre où plusieurs langues et cultures cohabitent et se mélangent, ce qui fait apparaître des phénomènes sociaux divers.

On va ainsi se rendre compte que, dans les situations de migration, la langue est certes un moyen d'intégration à la ville, mais que les migrants ont aussi une influence à la fois sur la forme des langues, c'est-à-dire sur leur corpus, et sur la situation sociolinguistique dans laquelle ils s'intègrent, c'est-à-dire sur le statut des langues. (Calvet 2002 : 49)

Ainsi arrivons-nous à la situation où il est légitime de nous demander quel rôle joue le milieu urbain, c'est-à-dire la banlieue, dans tout ce processus d'urbanisation où les phénomènes de banlieue captivent l'attention des chercheurs. Gasquet-Cyrus (2002 : 63) affirme que « des enfants de migrants ou de milieux défavorisés se retrouvent à la périphérie (géographique et/ou sociale) des agglomérations et développent une « culture » ou « sous-culture » urbaine à motivation identitaire ». Ces enfants de migrants, en d'autres termes, ces jeunes des cités, en raison de l'entourage et du poids historique et culturel, ont envie de faire entendre leur voix, leur opinion, leur identité.

En même temps, nous sommes amenés à nous poser la question de savoir quel est l'apport de l'école nationale dans cette situation sociolinguistique où les jeunes des cités ont des difficultés à s'intégrer dans la société française. L'école a pour objectif d'aider les enfants scolarisés, avec des méthodes requises, à maîtriser la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral afin que ceux-ci puissent réussir à l'avenir. Néanmoins, dans le cas d'enfants scolarisés habitant la cité, « la langue utilisée par les élèves est à bien des égards distante du français circulant, compte tenu de la multitude des éléments linguistiques identitaires qui y sont instillés », comme le fait remarquer Goudaillier (2002 : 12).

Cependant, cela ne veut en aucun cas dire que ces enfants d'origine immigrée n'aient pas les mêmes possibilités de réussir. L'important est que les professeurs leur expliquent quelle est la différence entre la variété, que ces enfants utilisent, et le français circulant et/ou standard. « Prendre en compte l'*altérité de la langue de l'autre*, par conséquent l'*identité* de celui-ci, doit être le maître mot » (*id.*, p. 13). Dans cette

situation de contact de langues, l'école doit accepter le fait qu'aujourd'hui dans la banlieue le français circulant n'est pas forcément la langue parlée par ces enfants pendant les loisirs. Selon Goudaillier (*ibid.*), « certains enfants et adolescents ne dominant bien souvent ni la langue française ni la langue de leurs parents, car l'insécurité sociale environnante vient renforcer leur insécurité linguistique ». Cet état d'insécurité linguistique provoque chez les jeunes des cités un sentiment d'incompréhension, et par conséquent ils déforment des mots et font un mélange de langues afin de créer un langage qui leur appartient et leur donne du réconfort.

3.4.1. L'argot comme positionnement identitaire

Dans ce qui suit, nous nous concentrerons sur les moyens linguistiques qu'utilisent les adolescents dans la banlieue parisienne. Nous voulons rappeler que ces remarques ne seront pas valables pour toute la population juvénile qui habite les cités, qu'elle soit d'origine immigrée ou pas. D'après les études que nous avons consultées pour ce travail, nous pouvons toutefois constater une forte présence du langage argotique qui donne un refuge à ces jeunes des cités.

A ce propos, le Centre de Didactique des Langues a conduit une enquête qualitative (1984) auprès d'adolescents issus de l'immigration espagnole, portugaise et algérienne avec pour objectif d'analyser leurs pratiques langagières et les comparer l'une à l'autre. « Pour les tous les sujets interrogés, la langue d'origine semble investie d'une fonction symbolique fondamentale [...] », comme l'observe l'un des chercheurs, Jacqueline Billiez (1985 : 99) dans un article relevant les pré-résultats de l'enquête. Il en résulte que les jeunes d'origine algérienne sentaient une fracture entre la « vraie langue », c'est-à-dire l'arabe, et le « mélange », le langage utilisé par les immigrés en France (*id.*, p. 100). Dans le cadre de ses résultats, c'est la langue d'origine qui se sert de symbole d'appartenance à une population d'origine commune.

Par la suite, l'intérêt s'est tourné vers le vernaculaire, « le mélange », comme l'appelaient les sujets interrogés dans l'enquête. Ce parler des cités est un bon moyen pour les jeunes « pour exprimer la haine, pour crier l'injustice et l'intolérance exercées sur eux », comme l'indiquent Messili et Ben Aziza (2004 : 2). Ces jeunes qui se retrouvent dans une situation sociale compliquée, sont prêts à utiliser un langage qui leur semble être le seul moyen de s'attacher à quelque chose. « La langue des cités leur

permet de surmonter l'éclatement et l'instabilité liés à leur condition socio-économique et à leur sentiment de rejet par les autres et ainsi de se doter d'une unité de conscience » (*ibid.*). Cet argot des cités contient donc des traits différenciateurs qui servent à faire la différence entre différentes classes, un point que nous allons expliquer plus en détail par la suite.

3.4.1.1. Argot, un *signum* linguistique

« Tout langage est signe ; comme le vêtement ou la coiffure, comme les formules de politesse ou les rites familiaux, il nous identifie : bourgeois ou ouvrier, médecin ou soldat, paysan ou commerçant, etc. » (Guiraud 1956 : 97).

Les jeunes du milieu urbain parisien ressentent le besoin de se démarquer par rapport à ceux qui n'habitent pas la cité et qui ne savent pas ce que c'est de vivre dans des conditions semblables. C'est Pierre Guiraud (1956 : 97) qui a lancé le terme *signum* pour désigner le trait différenciateur qu'il peut y avoir entre différentes classes ou différents groupes. Ces individus d'un groupe se comportent d'une façon unifiée et deviennent conscients du fait que leur comportement diffère de celui d'un autre groupe. Guiraud (*ibid.*) constate que lorsque l'individu « revendique son appartenance à un groupe », les comportements unifiés deviennent *un signum*.

Pour Guiraud (*ibid.*), le *signum* de classe est caractéristique à tout type d'argot, et par exemple à l'époque de l'argot traditionnel, ce langage secret contenait un *signum* dans le sens où la fonction cryptique définissait qui faisait partie du groupe. Cependant, nous constatons que ses observations sur ce trait différenciateur sont avant tout d'actualité pour l'ADC d'aujourd'hui. « En effet, plus le sentiment de l'unité et de la cohésion du groupe est fort, plus l'esprit de corps est vif, plus s'affirment les caractères différenciateurs du *signum* » (*ibid.*, p.98).

Les jeunes qui utilisent un ADC vivent dans un entourage clos dans lequel les circonstances de la vie se ressemblent d'un individu à l'autre. En effet, par l'intermédiaire d'un langage commun et des mots et des expressions à eux, ces jeunes affirment leur place. De temps en temps, ces jeunes se voient au-dessus « des autres » et exagèrent avec l'utilisation de l'ADC. Mais, comme le constate Guiraud (*ibid.*), « le snobisme est l'essence de tels langages, c'est-à-dire le sentiment de la supériorité du groupe, le mépris général des autres ». Il est tout de même important de noter que tout cela se passe au niveau linguistique et qu'il ne s'agit pas d'actes ni de violence concrète

envers les autres. Nous allons revenir sur cette idée de « nous » vs. « eux » avec la théorie de Labov (1972).

3.4.1.2. C'est notre groupe

Prenons maintenant en considération les deux variétés qui cohabitent dans le même espace : le français standard et l'ADC. Ces deux variétés font preuve d'une situation dite de *diglossie*. Charles A. Ferguson, le grand sociolinguiste américain, a introduit ce terme en 1959 dans un article linguistique.

Dans de nombreuses communautés linguistiques deux ou plusieurs variétés de la même langue sont utilisées par quelques locuteurs sous différentes conditions. Probablement, l'exemple le plus familier est la langue standard et le dialecte régional [...], situation dans laquelle de nombreux locuteurs parlent leur dialecte local à la maison ou dans la famille [...], mais utilisent la langue standard en communication avec des locuteurs d'autres dialectes ou dans des lieux publics. (Ferguson 1959 : 232, nous traduisons)

Cette situation témoigne du fait qu'il existe au moins deux niveaux de la même langue. Ferguson (*id.*, p. 234) parle de la variété haute (« high ») et basse (« low »). Dans le contexte urbain parisien, le français standard représente donc la variété haute tandis que l'ADC est la variété basse. L'utilisation de la variété basse est souvent considérée comme faisant partie de la « mauvaise » utilisation ce qui évidemment renforce la supériorité de la variété haute (*id.*, p. 237). Les jeunes des cités sont tout de même conscients du fait que leur langage diffère de celle utilisée par la majorité des Français.

En effet, les cités offrent aux jeunes un espace fermé au sein duquel leur langage argotique peut se développer. Comme déjà évoqué plus haut, l'emprunt à d'autres langues, surtout à l'arabe, est l'un des procédés les plus importants dans la formation des mots en ADC. Le fait que l'arabe se mélange avec le français circulant fait naître des mots qui soient plus identifiables par ces jeunes issus de l'immigration. Leur variété du français consiste ainsi en plusieurs expressions liées à la culture maghrébine. La question qui se pose à l'heure actuelle est de savoir comment se passe l'identification de ces adolescents. Pourquoi se sentent-ils unis par le langage argotique et qui a réellement accès à leur groupe ?

Nous nous sommes inspirés de la théorie de Lepage et Tabouret-Keller (1985) sur la situation de diglossie et l'ethnicité afin de pouvoir définir le comportement des jeunes

des cités agissant ensemble en groupe. Leur ouvrage *Acts of identity (Les actes d'identité)* (1985) se concentre sur l'étude des communautés multilingues qui consistent en des enfants créolophones à Belize et à Sainte-Lucie. Les jeunes de la banlieue constituent un groupe, c'est-à-dire un ensemble, dont les normes sont établies par les membres du groupe. Dans ce cas, c'est le langage argotique qui définit les limites de l'ensemble : ceux qui font un usage de l'ADC, font partie de ces jeunes des cités. Lepage et Tabouret-Keller (*id.*, p.182) distinguent quatre points qui déterminent la formation et le comportement des groupes.

Tout d'abord, il s'agit de l'*identification du groupe*. Il est important de savoir comment les jeunes des cités s'identifient eux-mêmes parmi d'autres groupes présents dans la société. Leur identité se construit à l'aide d'un langage en commun qui réunit des traits de leurs langues et cultures d'origine. Dans la discussion générale, ces jeunes sont nommés *lascars* ou *racailles*, tous les deux ayant une forte connotation négative. Eux-mêmes se désignent plutôt comme des *jeunes de la cité* qui font partie de l'*équipe*⁸, en d'autres termes de ceux qui habitent la même cité. Lepage et Tabouret-Keller (*ibid.*) soulignent qu'il est facile d'imaginer un groupe « eux », auquel appartient « les autres », et auquel l'on peut attribuer des mauvaises qualités. Lorsque quelque chose est inconnu aux gens, on a tendance à éviter de découvrir de quoi il s'agit en réalité. Ces jeunes ressentent un écart par rapport à ceux qui ne les comprennent pas, et veulent ainsi s'attacher à leur groupe du quartier.

En outre, Lepage et Tabouret-Keller (*ibid.*) observent que l'*accès au groupe* passe par la connaissance du comportement du groupe en question. Il faut être capable de saisir quelle est l'attitude que dégage le groupe. Généralement, « tous les enfants ont une capacité innée d'apprendre les systèmes linguistiques de leur communauté » (*id.*, p.183). En d'autres termes, chaque individu est, sans problème concret, capable d'apprendre la langue de la communauté. En effet, les adolescents des cités, ayant toujours vécu dans cet environnement urbain, savent que les jeunes de leur âge dans la banlieue parlent le même langage et ont connu les mêmes problèmes socio-économiques. Pour eux, le langage argotique sert de refuge et symbolise en quelque

⁸ <http://socio-logos.revues.org/55#text>

sorte la conception qu'ils se font du monde. En conséquence, ceux qui connaissent ce langage et savent l'utiliser, sont accueillis par le groupe.

Ensuite, ce qui nous intéresse le plus, c'est l'idée de *la motivation positive et négative à s'identifier au groupe*. Comme l'indiquent Lepage et Tabouret-Keller (*id.*, p.184, nous traduisons), cette motivation, « elle s'avère être de loin la contrainte la plus importante, en ce qui concerne le comportement linguistique ». Dans la banlieue, le rôle de l'identité joue un grand rôle. En effet, les jeunes ont fait le choix de s'identifier à d'autres jeunes des cités qui comprennent la situation dans laquelle ils sont obligés d'affronter la société française qui leur paraît relativement lointaine. Ils sont positivement motivés à affirmer leur appartenance au groupe. Nous allons éclaircir ce point de vue à l'aide des études de Labov (1972) dans le chapitre suivant.

Enfin, lorsque les jeunes font partie du groupe, il est question de prêter attention à leur *capacité de changer de comportement, et de s'adapter*. Comme nous l'avons déjà vu auparavant, le langage argotique se renouvelle plus rapidement qu'un autre langage. Cela entraîne sans cesse de nouveaux mots dans l'ADC, et les jeunes de leur côté, sont au milieu de cette transformation. Leur variété de la langue française diffère du français circulant ce qui, plus tard dans la vie, peut être par exemple la raison d'un échec lors d'un entretien d'embauche. Ces adolescents ne restent pas *des jeunes de la cité* toute leur vie. Le lien qu'ils entretiennent avec le groupe de la cité se casse forcément un jour ou l'autre, et par conséquent, le groupe doit s'adapter, suivant les circonstances.

3.4.1.3. Prestige caché

L'une des grandes figures de la sociolinguistique, William Labov, a conduit une enquête (1972), à la fin des années 1960, sur les différences entre le langage vernaculaire des noirs américains d'Harlem et l'anglais standard parlé en classe. Par l'anglais vernaculaire des noirs américains (*the Black English vernacular*), Labov (1972 : 3) entend l'anglais non-standard parlé par la population afro-américaine dans des quartiers défavorisés des grandes villes américaines, dont surtout New York. Ensemble avec ses collègues, il voulait découvrir si les différences dialectales ont un impact sur les difficultés des élèves à lire. En premier lieu, Labov recueillait des données à partir des interviews individuelles qu'il avait réalisées avec des adolescents de 10 à 12 ans, habitants des quartiers d'Harlem. Dans un second temps, Labov a eu recours à une

méthode, appelée l'*observation-participante* afin d'éviter le *paradoxe d'observateur* qui formait la partie la plus importante de l'enquête. Dans cette méthode, il s'agit d'observer des individus sans qu'ils soient au courant d'être observés (Labov 1972 : 209).

Nous considérons comme pertinente, la comparaison entre les noirs américains des ghettos newyorkais et les jeunes des cités parisiennes. Les deux groupes font entendre leur voix par un langage argotique ou dialectal, et en plus, ils participent à la *culture de la rue* (« street culture »). Cette culture se manifeste par plusieurs aspects, comme l'observe Labov (1972 : 244-245). Les groupes sont structurés et il y a à distinguer une hiérarchie qui désigne, tout naturellement, les membres les plus âgés tout en haut, tandis que les juniors doivent se contenter de faire des « petits boulots » pour le groupe.

A ce propos, Thomas Sauvadet (2006)⁹ note qu'au sein de ces groupes de la rue ou des cités de la région parisienne il existe des facteurs, qui peuvent être vus comme des *sources de prestige*, terme qu'utilise Labov pour désigner les caractéristiques d'un membre qui le rendent plus populaire parmi les autres membres du groupe. Premièrement, c'est la violence verbale et/ou physique qui joue un rôle central car il s'agit d'un moyen concret de montrer aux membres du groupe que moi, en tant que membre du groupe, j'ai le courage d'agir en marge de la société, voire hors-la-loi. Deuxièmement, ces jeunes revendiquent cette culture marginale par une certaine façon de bouger, de s'habiller et surtout de parler. Leur code vestimentaire se compose, la plupart du temps, de casquette, de jogging et de baskets. En troisième lieu, ressort la déscolarisation, ou comme l'indiquent les résultats de l'étude de Labov, l'échec scolaire. A cause des pratiques langagières différentes et d'un comportement relativement agressif et marginal, ces jeunes sont freinés dans le cadre scolaire. En conséquence, arrivés au moment où le fait de travailler devient important, ils se retrouvent plus facilement au chômage. La vie en marge de la société risque ainsi de durer.

⁹ <http://socio-logos.revues.org/55#text>

En effet, tous ces facteurs renforcent l'image des jeunes affirmant leur appartenance à un groupe et leur identité par rapport à d'autres groupes. Les jeunes de la cité forment ce « nous », et la société française, ceux qui ne font pas partie de la cité, sont les « eux ». Labov (1972 : 284) constate clairement que les changements dans la langue sont vus comme étant en relation avec le fait que le locuteur choisit lui-même le groupe auquel il souhaite s'identifier. A ce propos, Boyer (1996 : 51-52) affirme que le langage du « monde des eux », est souvent considéré, par les classes populaires et minoritaires, comme « baratin ». Aussi, les valeurs (éducation, culture, promotion sociale), qui sont liées à la norme dominante, sont-elles « objet d'une défiance systématique », alors qu'au « monde des nous » sont associées les valeurs sûres, fortes et de solidarité.

Revenons sur l'étude de Labov qui explique ce qui doit être pris en considération lorsque l'on parle du *prestige*. Nous tenons à souligner qu'en plus de l'étude des noirs américains dans des ghettos newyorkais, Labov a conduit deux autres enquêtes significatives. Notamment, son étude sur la variation liée à la classe sociale dans *The social stratification of English in New York City* (1966), où il traite le prestige et son influence sur la langue. Suite à ses études, il est à noter que le prestige est vu comme faisant référence aux valeurs que l'on donne à un langage ou un dialecte par rapport à d'autres langues dans une communauté linguistique. En effet, dans la plupart du temps, l'on attribue des valeurs positives, du prestige positif, aux parlers des classes supérieures (p.ex. les élites ou les bourgeois), et du prestige négatif aux parlers urbains des classes inférieures.

Cependant, dans le cadre de l'ADC, le prestige envers leur langue argotique est perçu différemment. Les jeunes des cités ne veulent pas s'adapter aux normes de la langue circulante puisqu'ils ne ressentent pas le besoin de faire comme les autres. Comme le constate Labov (1972 : 313), lors des tests qui avaient pour but d'analyser des réactions subjectives des adolescents des ghettos d'Harlem envers leur façon de parler, ils montraient une certaine opposition envers les valeurs de l'anglais standard. Ils étaient conscients du fait qu'ils ne parlaient pas de la façon qui était en quelque sorte acceptée par la majorité des gens, et qui marquait une différence claire par rapport à l'anglais standard.. Suite à ses études sur la variation de l'anglais et les changements qui sont présents dans la langue, Labov a introduit la notion de *prestige caché* (« covert prestige »). Cette notion est caractéristique de la langue vernaculaire, et en conséquence l'ADC contient, du point de vue des jeunes qui le parlent, du prestige caché.

Le prestige caché fait référence à cet ensemble de valeurs opposées implicitement présentes dans les modes de vie des classes inférieures et ouvrières. Ces valeurs ne surgissent pas lors des tests conventionnels ayant pour but d'observer les réactions subjectives. Il en résulte que le parler de la classe ouvrière est un mécanisme pour signaler l'adhérence aux normes et aux valeurs locales. (Mesthrie, Swann, Demert and Leap 2009 : 89, nous traduisons)

Ainsi, les jeunes des cités parisiennes considèrent-ils leur langage argotique comme un moyen de se positionner dans la société. Leur désir de faire partie d'un groupe au sein duquel tous se sentent égaux se manifeste par ce langage en commun qui renforce l'image de « nous » vs. « eux ». L'argot des cités comprend du prestige caché dans la mesure où les jeunes associent des valeurs, qui leur sont importantes, à l'utilisation de ce langage. En effet, ils sont bien conscients du fait qu'ils ne parlent pas la langue circulante, et n'essaient pas de suivre les normes liées à cette langue. L'argot se sert de marqueur d'identité, et montre à la société française qu'eux, en tant que jeunes des cités, sont prêts à défendre leur identité face à ceux qui les déprécient.

4. Le choix des mots renforce l'image de l'identité

Ce chapitre sera consacré à l'analyse de notre corpus. Tout au long de notre travail, nous avons eu pour objectif de définir et de décrire le phénomène argotique. Nous avons choisi notre corpus dans l'intention de nous concentrer sur le vocabulaire issu de l'argot des cités. *Kiffe kiffe demain* (2004), désormais *Kiffe*, le roman de Faïza Guène, nous a donné la possibilité de découvrir le champ lexical riche que peut contenir un langage argotique des cités. L'étude de Labov (1972) sur le vernaculaire des noirs américains nous a inspirée, en raison de la ressemblance des situations entre les ghettos newyorkais et la banlieue parisienne. Il est important de noter que notre analyse sera conduite à l'aide d'un corpus constitué du lexique d'un ouvrage, tandis que Labov a mené son enquête sur le terrain, avec des locuteurs. Toutefois, nous constatons qu'un trait fait rapprocher notre étude de celle de Labov : Faïza Guène, l'auteure de l'ouvrage, a durant toute sa vie fréquenté le milieu des cités, car elle-même est issue de l'immigration et connaît les problèmes liés à cet entourage. Ainsi s'agit-il de la représentation d'une représentation, c'est-à-dire les circonstances, dans lesquelles se passe l'histoire du roman, sont, sur plusieurs points, semblables à celles des ghettos à New York.

Il existe toujours plusieurs aspects liés à un phénomène linguistique, et par la suite à une étude linguistique. Dans notre analyse, nous nous sommes intéressée uniquement aux traits lexicaux, ce choix étant fait dès le moment où nous avons fait les premières découvertes sur le langage argotique. Comme l'indique Liogier (2009 : 123), « c'est dans le domaine lexical que les locuteurs modifient le plus radicalement leur comportement ». Après plusieurs lectures, nous avons pu repérer 72 mots ou expressions argotiques caractéristiques de l'ADC. Nous tenons à souligner que le texte du roman contient également plusieurs autres mots argotiques, mais qui font plutôt partie de l'argot commun, raison pour laquelle nous avons choisi de nous concentrer sur les procédés propres à l'ADC. Le nombre de ces mots s'élève à 32, et ceux-ci se trouvent en annexe. Dans ce qui suit, nous allons présenter le vocabulaire en cinq catégories différentes, chacune faisant étroitement partie de l'ADC.

Afin d'expliquer les mots argotiques trouvés dans notre corpus, nous avons eu recours à deux dictionnaires en ligne qui sont consacrés au langage argotique des jeunes. Ce sont

le *Dictionnaire fam. pop. arg. Bob*¹⁰ (désormais DB) et le *Dictionnaire de la zone*¹¹ (désormais DZ). Ces deux dictionnaires nous ont aidé à trouver l'explication correspondante pour chaque mot argotique. Le *Petit Robert* (2002) nous servira de dictionnaire de référence pour les explications des entrées dans le français standard.

4.1. Alternance codique

Lorsque deux langues cohabitent au sein de la même communauté linguistique, la situation se veut souvent *diglossique*, comme déjà indiqué plus haut. Par contre, ce qui change d'une communauté à l'autre, c'est la manière dont les langues sont utilisées parmi les locuteurs. Dans les cités en France, la présence de la langue d'origine des individus est très marquée. En effet, le français circulant est accompagné, entre autre, de l'arabe et de l'anglais. Plus tard, nous allons voir quel rôle joue l'emprunt dans la formation des mots en ADC, mais maintenant nous nous concentrons sur la notion de l'*alternance codique* (*code-switching*), qui marque le comportement linguistique des jeunes des cités.

L'un des premiers à avoir parlé de cette notion est John Joseph Gumperz dans les années 1970. En bref, par l'alternance codique ou l'alternance de codes on entend l'utilisation de plus d'une langue ou dialecte dans une situation d'énonciation tout en alternant les deux codes linguistiques présents (Heller 2010 : 1 et Gumperz 1982 : 59). Cela désigne que le locuteur a la capacité d'alterner entre deux langues, et effectivement, dans le contexte de notre corpus, l'arabe s'insère facilement dans le vocabulaire quotidien des adolescents. Comme le constate Gumperz (1982 : 64), l'alternance codique se trouve plus aisément dans le parler d'un groupe minoritaire des régions urbaines dont les membres parlent la langue d'origine à la maison et la langue circulante dans les situations plus formelles. En même temps, les frontières entre ces langues différentes s'effacent, à la suite de quoi s'installent plus facilement des parlers argotiques qui en quelque sorte profitent de la présence de plusieurs langues.

En effet, lorsque l'individu choisi d'utiliser un mot arabe au lieu de son équivalent en français, l'alternance codique se met en place. Nous allons remarquer à l'aide de nos

¹⁰ <http://www.languefrancaise.net/bob/>

¹¹ <http://www.dictionnairedelazone.fr/>

exemples tirés du corpus que l'arabe occupe une place de plus en plus importante dans le vocabulaire argotique des cités. L'alternance codique peut être comparée à une stratégie de communication qui marque l'identité des jeunes. Dans ce qui suit, nous allons nous concentrer sur les mots issus d'autres langues, et qui font preuve de l'alternance codique dans le corpus.

4.2. Procédés sémantiques

Les procédés sémantiques font une partie intégrale de la formation des mots dans l'ADC. L'emploi métaphorique et l'emprunt aux langues étrangères sont les deux procédés qui sont ressortis dans notre corpus. Nous allons les présenter plus en détail dans ce qui suit.

4.2.1. Emprunt à d'autres langues

« C'est un lieu commun que l'argot fait de nombreux emprunts aux langues étrangères » (Guiraud 1956 : 87). En effet, à l'aide de notre corpus, nous verrons à quel point les langues étrangères ont influencé l'ADC. Déjà évoqué plus haut, l'ADC s'accompagne d'une très forte fonction identitaire. « L'argot des cités, il nous appartient », et les affirmations semblables témoignent d'une identité fortement unie. Comme le fait remarquer Goudaillier (2002 : 20), une grande partie de cette identité est issue de l'identité ethnique de chaque individu. Ainsi peuvent-ils faire entendre « leur langue » en utilisant des termes issus de leur culture d'origine.

Depuis l'émergence de l'argot, l'emprunt à d'autres langues a toujours existé. Ce qui a changé au fil du temps, c'est l'origine de ces langues. Au début, l'argot traditionnel a été influencé par les langues régionales et les dialectes de France (Valdmann 2000 : 1184). Les Bretons, Picards et Provençaux ont apporté leur touche culturelle et linguistique. Les données changent au début du 20^e siècle lorsque la Première Guerre mondiale, et par la suite la Seconde ravagent le pays. A ce moment-là, la France fait appel à l'étranger suite à quoi les habitants des pays de l'Est, dont surtout les Polonais arrivent en France. S'ensuivent les Espagnols et Portugais, et tout dernièrement la migration maghrébine et africaine. Comme déjà noté plus haut, ce sont les Maghrébins et les Subsahariens qui apportent davantage leur langue d'origine dans l'ADC. Le corpus contient 25 mots d'origine étrangère.

4.2.1.1. Arabe

Par la suite, nous verrons comment les mots de langues différentes s'infiltrèrent dans l'ADC. Examinons d'abord les mots d'origine arabe. Il est à souligner qu'étant donné que nous n'avons pas de connaissances de la langue arabe, nous ne pouvons pas mener une analyse approfondie en ce qui concerne les mots argotiques d'origine arabe. Nous aurons recours aux dictionnaires mentionnés plus haut qui nous dirigeront vers une explication correcte des mots.

1. Je me demande si c'étaient les effets du mal de mer ou un présage de son avenir dans ce bled. (Kiffe : 21-22)

2. Même que j'en avais marre parce que les fiches d'impôts, c'est du charabia. (Kiffe : 135)

Le mot *bled* apparaît trois fois dans le texte. En effet, il s'agit d'un mot relativement significatif pour les jeunes d'origine maghrébine, mais ce mot est souvent accompagné d'une nuance péjorative lorsqu'il est prononcé par les Français de souche. Le sens propre de *bled* (DZ, s.v. *bled*) est « pays natal, ou d'origine » ou bien « village, coin isolé ». De nos jours, on entend dire des phrases, telles que, *Je vais retourner au bled pendant mes vacances*, ce qui veut donc dire « chez nous, dans les pays maghrébins ».

L'utilisation du mot *charabia* est comparable à celle de *chinois* ou *hébreu* dans le français circulant. Notamment, il existe une expression qui décrit l'incompréhensibilité : *c'est du chinois* ou *c'est de l'hébreu*. Dans l'ADC, cette expression est introduite avec un mot d'origine arabe, le *charabia*.

Nous pouvons constater que les langues étrangères sont avant tout utilisées pour des personnes, noms ou bien en tant qu'interjections. Cependant, nous avons pu repérer un verbe d'origine arabe :

3. Quand elle était jeune, une de ses voisines s'était fait marabouter au souk, à peine un mois avant son mariage. (Kiffe : 56)

Ce verbe a comme sens « ensorceler » (DB, s.v. *marabouter*). Il est intéressant de réfléchir pour quelle raison l'utilisation des verbes reste beaucoup moins courante. Est-ce en raison de l'importance que l'on accorde aux individus dans la mesure où il est probablement plus facile de reprendre ces noms et de les intégrer dans l'ADC ? Comme déjà indiqué plus haut, l'argot a toujours consisté tous les mêmes thèmes et sujets.

Ainsi, par exemple les mots liés à l'illégalité et au sexe reviennent souvent dans l'argot. Désigner des personnes et des objets est donc en quelque sorte plus facile que décrire une action. L'arabe contient de nombreuses interjections, et nous allons voir comment elles viennent se mélanger avec le français.

En effet, nous avons rencontré trois types d'interjections dans notre corpus. Tout d'abord, il est convenable de mentionner que la présence de Dieu est très importante dans la culture musulmane, d'où vient le fait que la langue arabe contient de nombreuses connotations à Dieu.

4. « Ya Allah, mon Dieu, peut-être mon fils est une pédale ?! (Kiffe : 163)

5. [...], ça avait l'air sûr parce qu'elle a même pas dit « inschallah ». (Kiffe : 171)

6. Elle voulait que sa fille soit la plus belle à l'occasion de « L'école neuf, la jdida... Hamdoullah » (Kiffe : 154)

Dans le premier exemple (4.), il est question d'une interjection très courante qui est utilisée par la plupart des musulmans. Ainsi veulent-ils rendre gloire à leur Dieu, Allah. Le deuxième exemple (5.) renvoie, lui aussi, à une pensée à Allah, et est utilisé dans le sens de « si Dieu le veut ; indique qu'on s'en remet au destin dans une situation donnée ; on verra bien, à Dieu vat » (*Larousse*¹², s.v. *inchallah*). Enfin, le troisième exemple (6.) témoigne, pour la troisième fois, de l'importance de Dieu dans cette culture. *Hamdoullah* est un raccourci de *hamdoulilah* qui veut donc dire « par la grâce de Dieu¹³ »

Ces interjections ou exclamations ne remplacent aucun mot français, mais sont là pour renforcer la fonction identitaire de l'ADC par l'intermédiaire des connotations culturelles des jeunes. L'intégration de la culture arabe dans l'ADC se fait par la langue et fait preuve d'une forte présence des Maghrébins dans la banlieue parisienne.

Ensuite, nous voulons nous arrêter sur quelques exemples qui, justement, sont accompagnés d'un mot équivalent en français dans le texte. Dans le premier exemple (7.), il s'agit de désigner une personne d'une façon négative :

¹² <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inchallah/42233>

¹³ <http://www.touregypt.net/blog/fr/uncategorized-fr/les-toutes-premieres-expressions-langagieres-que-lon-apprend-sur-le-sol-egyptien/>

7. Il y a eu une violente dispute entre eux quand il a appris ce qui s'était passé et ce vieux maboul a tapé sur Tante Zohra. (Kiffe : 112)

Le mot *maboul* est utilisé pour quelqu'un de « fou, déraisonnable ou imbécile » (*DB, s.v. maboul*).

Pour ce qui est du mot *walou* (*DB, s.v. walou*), il remplace « rien ou rien du tout » :

8. Il m'a pas dit au revoir, ni salut, ni beslama. Rien, walou. (Kiffe : 156)

Dans la même phrase nous rencontrons le mot *beslama*, et il s'agit de dire « au revoir »¹⁴

Le dernier exemple (9.) de ce type est composé du mot *hchouma* :

9. En plus, y aura toute la cité au mariage d'Aziz et si Maman fait ça, c'est la honte. La « hchouma ». (Kiffe : 107)

En effet, l'explication se trouve dans la phrase qui précède ce mot arabe. Il s'agit donc d'exprimer « la honte » (*DZ, s.v. hchouma*). Il est intéressant de remarquer que plus tard dans le texte ce mot est utilisé sans son équivalent en français, comme le montre cet exemple :

10. Dans le RER, les gens regardaient ma tache et j'avais la hchouma. (Kiffe : 124)

Enfin, examinerons un dernier mot qui s'est peu à peu répandu dans le français circulant :

11. Enfin, c'est bien pour lui qu'il ait rencontré cette fille. Au moins, il se passe des choses dans sa vie. Alors que pour moi c'est kif-kif demain. (Kiffe : 76)

Dans cette phrase le mot *kif-kif* est utilisé dans le sens de « pareil, la même chose » (*DZ, s.v. kif-kif*). Aujourd'hui, ce mot d'origine arabe comprend des variantes que l'on rencontre également dans le corpus : *kiffer, être en kiffe*.

12. Dans l'histoire, c'est l'été. Olivia et Trav, ils se kiffent. [...] Et puis à la rentrée, Olivia elle est toujours en kiffe [...]. (Kiffe : 144)

Par contre, l'origine de ce mot nous paraît curieuse. Selon le *DB*, le *kiffe* (ou sa variante *kif*) veut en arabe dire « le haschich, donc quelque chose qui fait plaisir » (*DB, s.v.*

¹⁴ <http://www.arabetunisien.com/traduction/TN/beslama>

kiffe). Ainsi, le verbe *kiffer* est utilisé pour « aimer, adorer ou marquer la satisfaction » (DB, s.v. *kiffer*), mais son origine reste relativement douteuse.

« Maintenant, kif-kif demain je l'écrirais différemment. Ça serait kiffe kiffe demain, du verbe kiffer ». (Kiffe : 188)

4.2.1.2. Tzigane et africain

Dans ce qui suit, nous présenterons les mots d'origine tzigane (romani) et africaine, trouvés dans le corpus. Etant donné que leur présence dans le corpus n'est pas très significative, nous n'allons pas nous arrêter longuement sur ce point. Le premier mot que nous avons repéré était *manouche* :

13. En plus le manouche, avec sa tête, il suivait chacun des mouvements de son instrument, et souriait de toutes les dents, du moins celles qui lui restaient. (Kiffe : 29-30)

Ce mot d'origine romani s'utilise pour désigner un « bohémien ou gitan » (DB, s.v. *manouche*). Parfois, on entend même parler « d'origine manouche » pour ces mots argotiques d'origine tzigane¹⁵.

Dans le deuxième exemple (14.), il s'agit d'un verbe qui, lui aussi, est issu du romani :

14. [...] Hamoudi a encore changé de voiture. Cette fois-ci c'était une Opel Vectra rouge. Exactement la même que celle que l'assistante sociale s'était fait chourave sur le parking en bas de chez moi. (Kiffe : 184)

Le mot *chouraver* (*tchorav* en romani) est utilisé dans le sens de « voler » (DB, s.v. *chouraver*). Comme l'indique Dumas¹⁶, la part des mots d'origine tzigane est relativement importante dans l'argot français, et surtout dans l'ADC. En effet, au total on compterait une centaine de mots issus du romani.

L'importance des mots issus des langues de l'Afrique subsaharienne ne s'est pas avérée très prépondérante dans notre corpus. Nous avons, tout de même, repéré deux mots de cette origine :

15. D'après ce que tout le monde dit, c'est un toubab, enfin un Blanc [...]. (Kiffe : 129-130)

¹⁵ <http://mayvon.chez-alice.fr/argot.html>

¹⁶ <http://mayvon.chez-alice.fr/argot.html>

16. Pour les bonnes nouvelles, je suis tombée sur un reportage du journal régional de France 3 l'autre soir et qui je vois à l'écran toute pimpante avec un boubou rose ? (Kiffe : 172)

Pour ce qui est du mot *toubab*, il s'agit d'un terme relativement dévalorisant du point de vue des Occidentaux. En effet, son sens dans l'ADC est « personne de race blanche européenne » ou bien « africain ayant adopté le mode de vie européen » (*DZ, s.v. toubab*). Ici, il est intéressant de se poser la question de savoir pourquoi les mots de ce type sont autorisés parmi ces jeunes, tandis que certains mots que les Occidentaux utilisent envers les Subsahariens sont vus comme étant « racistes ».

En ce qui concerne le mot *boubou*, il est question de « grande tunique flottante, portée comme vêtement de dessus par les Noirs d'Afrique » (*DL, s.v. boubou*). Ce mot ne témoigne pas tellement d'une utilisation argotique, mais plutôt culturelle. En effet, nous tenons à souligner qu'une bonne partie des mots issus des langues étrangères sont perçus comme faisant partie de telle ou telle culture, et que ces mots sont très significatifs dans la culture en question.

4.2.1.3. Anglais

Lorsqu'on parle de l'influence de la langue anglaise sur le français, les gens ont tendance à nier les rapports entre ces deux langues. Pourtant, nous allons voir avec les exemples tirés du corpus que les mots issus de l'anglais sont bien présents dans l'argot, et peuvent par la suite facilement circuler vers le français circulant.

Comme l'indique le Dictionnaire de la Zone¹⁷, l'apport de l'anglais et de l'argot anglo-américain dans le langage populaire et argotique est de plus en plus grand. La culture américaine, et surtout la culture juvénile, qui comprend le rap et un code vestimentaire, représente un certain attrait pour les jeunes des cités en France. Nous avons repéré neuf mots ou expressions de la langue anglaise.

Tout d'abord, il est à souligner qu'il s'agit de mots relativement faciles à comprendre, et que jamais une phrase complète ne serait construite à l'aide de l'anglais. Examinons en premier lieu une expression qui revient deux fois dans le corpus :

¹⁷ http://www.dictionnairedelazone.fr/news/news_20.html#.U2S2nChWQpc

17. Il doit être avec cette bouffonne de Karine en train de jouer au Cluedo dans son petit salon made in Ikea. (Kiffe : 61)

18. Le concept Taxiphone, il est made in bled. (Kiffe : 171)

Effectivement, l'expression *made in* fait référence aux fabricants et marques dont les vêtements sont, la plupart du temps, fabriqués dans les pays sous-développés. Sur leur étiquette apparaît *made in* et le nom du pays. Dans les deux exemples (17.), (18.), cette expression est donc utilisée à la place de « d'origine » en français.

Les trois exemples suivants ne témoignent pas, de la même manière, de la pénétration de la langue anglaise directement dans l'ADC puisque ces mots s'utilisent couramment dans le français circulant aussi :

19. Elle travaille peut-être dans le cinéma et s'inspire des foutaises que je lui raconte pour écrire un sitcom. (Kiffe : 72)

20. Maintenant, il vit du deal et peut pas mener une vie normale. (Kiffe : 87-88)

21. Mais ce qui est bien avec la grosse Rachida, c'est qu'en plus de nous faire la charité, elle nous fait le remix de l'émission « Potins de stars [...] ». (Kiffe : 147)

22. C'est vrai ça, on a des vies de merde, j'crois bien que je vais arrêter de faire la voix off à la télé [...]. (Kiffe : 135)

Le mot *sitcom* est issu du mot anglais « situation comedy », et désigne « une comédie destinée à la télévision, et dont l'intérêt dramatique est fondé essentiellement sur les situations » (*Larousse, s.v. sitcom*). Quant au mot *deal*, son utilisation s'est aussi répandue parmi les Français. Les sens de ce mot dans notre exemple (20.) est « transaction (illégale) de drogue » (*DB, s.v. deal*). En ce qui concerne le mot *remix*, il s'agit bien sûr d'un « mélange » ou du fait de retravailler un morceau musical, ou ici, une émission. Le dernier exemple (22.) de ce type est un anglicisme qui s'utilise à la place de « voix hors champs ».

Arrêtons-nous sur les exemples suivants qui, avant tout, font preuve de l'attrait de l'emploi de l'anglais dans l'ADC. En effet, ces mots auraient pu être remplacés par leur équivalents en français, mais c'est là où resurgit la fonction identitaire de l'ADC : le choix des mots se fait en vue du groupe, et fait ainsi de l'effet sur le comportement linguistique de ce groupe.

23. Quelques jours plus tard, j'ai arrêté le baby-sitting. J'étais trop occupée, je faisais plein de choses. Complètement overbookée. (Kiffe : 158)

24. « Je te kiffe grave, monsieur le Maire, call me... » (Kiffe : 162)

25. Elle a réussi à marier tous ses enfants. « Dernier niveau atteint. Bonus. Vous êtes un winner ». (Kiffe : 163)

Dans le premier exemple (23.) le mot *overbooké* est issu du mot anglais *overbooked* qui signifie « surréservé » ou bien dans ce cas « avoir beaucoup de choses à faire en même temps, être très occupé ». Dans le deuxième exemple (24.), il s'agit d'un énoncé « appelez-moi », et ceci dans un but de marquer une certaine distance par rapport au français. Le dernier exemple (25.) de ce type suit la même logique dans la mesure où le mot *winner* aurait pu être remplacé par le mot *gagnant* en français, mais l'utilisation de l'anglais donne au contexte ce petit élément « cool », pour employer un terme très populaire de nos jours.

4.2.2. Métaphore

La métaphore fait jaillir parfois autour d'elle une pluie de synonymes, comme les champignons qui éclatent en projetant une nuée de spores destinée à perpétuer leur espèce (Schwob 2010 [1889] : 44).

La *métaphore* est un procédé relativement courant dans la formation des nouveaux mots argotiques. Pour Sainéan (1907 : 59-60), « l'argot est le langage métaphorique par excellence ». En effet, l'utilisation de la métaphore permet au langage argotique de rester secret et cryptique puisqu'il n'est pas facile de deviner le sens du mot sans savoir son origine. L'ADC, lui aussi, a souvent recours à la métaphore. Avec les 10 exemples concrets, tirés du corpus, nous allons montrer à quel point l'ADC joue avec ce type de procédé sémantique.

Tout d'abord, nous tenons à expliciter ce que l'on entend par la notion de métaphore. Plusieurs linguistes se sont intéressés à cette figure de style, et nous allons présenter des opinions et remarques de quelques-uns. Tout remonte à l'époque d'Aristote qui donne une définition de la métaphore « sur la base d'une sémantique qui prend le mot ou le nom pour unité de base » (Ricœur 1975 : 7). Dans les années 1930, I.A. Richards rattache la théorie de la métaphore à une nouvelle définition de la rhétorique, et met en place les concepts de *teneur* (*tenor*) et de *véhicule* (*vehicle*) (*id.*, p.105). Ainsi, le mot donne deux idées à la fois. Le premier désigne l'idée sous-jacente, tandis que le dernier est l'idée sous le signe de laquelle la première est appréhendée. Max Black développe ces concepts en affirmant que « la métaphore est une phrase, [...], dans laquelle certains

mots sont employés métaphoriquement tandis que d'autres sont employés non métaphoriquement » (*id.*, p. 110). Ainsi faut-il se concentrer sur un mot particulier au sein d'une phrase. Ce point de vue nous sera utile dans la mesure où plusieurs de nos exemples dans le domaine de la métaphore sont constitués d'un seul mot. Nous allons voir avec les exemples cette distinction entre teneur et véhicule.

Revenons encore un peu en arrière dans le temps. Au 19^e siècle, le grammairien français, Pierre Fontanier, reprend la notion du *trope*, qui existait déjà chez Aristote. Il s'agit donc d'une figure de sens, c'est-à-dire utiliser un mot dans un sens semblable qui n'est pas celui qui est en usage habituellement. « La métaphore est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite » (Lehmann et Martin Berthet 2003 : 87). Nous avons trouvé les emplois métaphoriques suivants dans notre corpus : *en faire tout un cake, une tronche de cake, une baraque, un camembert, une aspirine, une quiche, un bahut, une mule, un caillou, l'âne bûté*. Examinons plus en détail quelques-uns de ces exemples. Tous les exemples seront entourés de leur contexte afin de pouvoir comprendre le sens.

26. C'est bon, elle a de la chance, on a compris, pas la peine d'en faire tout un cake. (Kiffe : 40-41)

Dans cet exemple, l'on rencontre l'emploi métaphorique à la fin de la phrase : *un cake*. En même temps, il s'agit aussi d'un anglicisme, un thème qui sera traité plus tard dans ce chapitre. Selon le DB, *en faire tout un cake* (DB, s.v. *en faire tout un cake*) signifie « en faire toute une histoire, accorder trop d'importance à quelque chose ». Pour reprendre la terminologie de Richards, ici le mot *cake* représente le véhicule de la métaphore, c'est-à-dire le mot métaphorisé. Cependant, l'exemple suivant montre que l'utilisation du mot *cake* varie selon les conditions et l'environnement :

27. J'étais fière alors j'en ai profité pour flamber un peu, pour que toutes ses tranches de cake au bahut me voient partir avec la doublure d'Antonio Banderas dans Zorro. (Kiffe : 75)

D'après le DB, le sens du mot *cake* (DB, s.v. *cake*) désigne « minable, crétin, imbécile », et en l'unissant avec le mot *tronche* (DB, s.v. *tronche de cake*), il s'agit surtout d'une insulte. En effet, le mot *tronche* est couramment utilisé pour désigner un « visage ou tête ». Le véhicule de cette métaphore se trouve donc dans le mot *tronche de cake*, tandis que le teneur est présent dans le contexte, c'est-à-dire « tous ces gens qui semblent être idiots ». Pour ce qui est du mot *bahut*, (*Petit Robert*, s.v. *bahut*), il est

question d'un « coffre de voyage souvent garni de cuir clouté, et dont le couvercle est bombé ». En revanche, dans le contexte argotique (*DZ, s.v. bahut*), le mot signifie « un établissement scolaire, collègue, lycée ». Ainsi veut-on mettre un accent sur le fait qu'un établissement scolaire est un endroit clos où les élèves sont en quelque sorte rangés.

Les deux exemples suivants (*camembert* et *aspirine* (28.)) sont issus d'une imagination fertile de la part des jeunes des cités, mais qui après une réflexion sur l'origine des mots, semblent être relativement justifiés.

28. D'après ce que tout le monde dit, c'est un toubab, enfin un Blanc, un camembert, une aspirine quoi... (Kiffe : 129-130)

Dans le premier mot, il s'agit d'un fromage connu qui par son apparence se veut désigner autre chose dans le langage argotique. Selon le DB, (*DB, s.v. camembert*), le mot est utilisé pour une « personne blanche de couleur de peau ». La même explication est introduite pour le mot *aspirine* (*DB, s.v. aspirine*). L'emploi métaphorique est bien manifesté dans ces deux exemples. Il faut avant tout imaginer l'aspect d'un camembert et d'une aspirine. Le camembert est un fromage blanc d'une forme ronde et l'aspirine est un médicament blanc d'une forme ronde. La forme désigne ainsi le visage d'une personne, et la blancheur, évidemment, la couleur de peau de cette personne. Ainsi, les deux mots constitue le véhicule de la métaphore, et leur teneur se trouve implicitement dans le mot *Blanc* pour désigner une « personne blanche de couleur de peau ».

Prenons l'exemple de l'expression *l'âne bête*. Selon les connaissances sur le monde, on sait que l'âne bête est un animal de la famille des équidés qui porte un bât, (*Petit Robert, s.v. bât*) c'est-à-dire un « dispositif que l'on place sur le dos des bêtes de somme pour le transport de leur charge ». Dans le langage argotique (*DB, s.v. âne bête*), l'expression est couramment utilisée en tant qu'injure envers un « imbécile, idiot, personne extrêmement sotté ou ignorante », ce qui est à noter dans cet exemple :

29. Moi je le connais celui-là ! Tout le monde l'appelle « Rachid l'âne bête ». (Kiffe : 22)

En général, les gens attribuent des traits assez abaissants envers l'âne. On le traite souvent d' « animal bête », et en conséquence cette expression est bien compréhensible. Mais pourquoi « bête » ? Est-ce lié à l'idée que l'on se forme de l'âne qui est souvent soumis à travailler dur ? Ainsi, dans l'exemple *Rachid l'âne bête*, considérons-nous que

Rachid n'a pas d'opinion, et qu'il dégage une impression de quelqu'un de soumis, qui se comporte d'une façon idiote. Pour désigner le véhicule de cette métaphore, il s'agit donc du mot *âne bête*. En revanche, quel mot désigne le teneur ? Si on prend en considération cet énoncé dans son contexte, c'est Rachid qui représente le rôle du teneur, mais dans un contexte plus général ce mot métaphorique a comme teneur tous les individus qui se comportent d'une façon idiote.

En dernier lieu, nous voulons nous arrêter sur le mot *caillou*. Il a plusieurs sens dans le langage argotique, mais dans ce contexte le mot désigne une « tête chauve, crâne rasé » (*DB, s.v. caillou*).

30. C'est vrai ça, faire des permanentes à des très vieilles dames qui ont trois poils sur le caillou et qui paient une fortune [...]. (Kiffe : 106)

Comme on peut souvent le constater, le mot, qui prend donc un autre sens dans un langage argotique afin de former un emploi métaphorique, est facilement compris lorsque l'on a accès au contexte. Dans notre exemple (30.), il serait quasiment impossible de savoir de quoi il s'agit sans connaître l'histoire qui se déroule autour de ce petit mot.

4.3. Procédés formels

A côté des procédés sémantiques, ce sont les procédés formels qui constituent la deuxième grande catégorie dans la formation des mots argotiques. Comme l'observe Calvet (1994 : 54), « l'une des façons de masquer le sens était de rendre opaque la forme des mots, de transformer le signifiant ». Dans ce qui suit, nous analyserons les mots ayant recours à la troncation, suffixation et verlan, procédés qui suppriment ou ajoutent quelque chose, ou bien transforment des mots.

4.3.1. Troncation

La langue essaie toujours d'être de plus en plus économique, et en effet, l'argot se comporte de la même manière. Calvet (1994 : 55) note que dans la troncation il s'agit de supprimer une ou plusieurs syllabes au début ou à la fin des mots. Danielle Corbin (1987 : 341) ajoute à ce propos que la troncation est « l'effacement d'un segment d'une base [...] dans un contexte dérivationnel, c'est-à-dire après un préfixe ou devant un

suffixe ». Cette pratique est caractéristique de la langue populaire, mais trouve sa place également dans le langage argotique.

Dans la troncation, il faut faire la différence entre deux procédés : l'*apocope* et l'*aphérèse*. Deux observations sont à faire sur ce sujet. D'abord, de nombreux mots en ADC sont construits par apocope, mais ce procédé de formation n'est pas seulement caractéristique de l'ADC ; effectivement il existe aussi dans l'argot commun, et par la suite dans le français circulant. L'apocope est « la chute d'un phénomène ou d'une syllabe situés à la fin d'un mot » (Calvet 1994 : 55), et les exemples de ce type sont nombreux (au total 18) dans notre corpus : *un prof, la Sécu, un mytho, une récré, un psy, des ados, des compils, un pseudo, un pédé, un intérim, le foot, une tête de perf, écolo, parano, un maso, célèb, psycho, zonzon*.

Arrêtons-nous sur quelques exemples. Comme nous pouvons le constater en analysant les exemples tirés du corpus, de nombreuses créations lexicales construites par apocope se terminent par une voyelle. Cela rend la prononciation plus facile, et correspond en même temps à la question économique de la langue. D'après Calvet (*ibid.*), l'apocope « répond à la tendance au moindre effort tout en conservant les premières syllabes des mots, celles qui apportent le plus d'information et conservent donc le maximum de sens ». En effet, l'élément qui se trouve au début du mot contient souvent l'information la plus importante. Après la troncation, les mots conservent, dans la majorité des cas, deux syllabes, comme le montrent les exemples suivants :

31. Il jouait le type compatissant mais c'était un mytho. Rien du tout. Il en avait rien à foutre de nous. (Kiffe : 8)

32. Je l'imagine bien à mon âge ado dépressive et un peu maso sur les bords. (Kiffe : 131)

La deuxième observation se concentre sur l'*aphérèse*. Selon Goudaillier (2002 : 15), ce procédé devient de plus en plus important en comparaison à l'apocope. Il ajoute que l'ADC contient de nombreux mots construits par aphérèse, ce qui fait la différence par rapport au français circulant dans lequel ce procédé est quasiment inexistant. Dans l'aphérèse, il est question de la « chute d'un phonème ou d'une syllabe situés au début du mot » (Calvet 1994 : 55). Lorsque l'on efface la syllabe initiale, le sens du mot devient de plus en plus cryptique, comme le fait remarquer Calvet (*id.*, p.56). C'est de ce fait qu'il est légitime de parler de la fonction cryptique dans l'ADC. Ainsi pour

reprendre deux exemples de Goudaillier (2002 : 15), le mot *problème* se transforme en *blème* et le mot *travail* devient *vail*.

A notre grande surprise, nous n'avons trouvé aucun mot de ce type dans notre corpus, sauf un cas particulier que nous allons examiner dans ce qui suit. En effet, lorsque l'on évoque l'utilisation de l'aphérèse dans l'ADC, il faut prendre en compte le redoublement hypocoristique. Par ce procédé formel, l'on entend la répétition du mot tronqué. « Un terme est dit hypocoristique lorsqu'il est choisi par opposition à d'autres dans une intention d'expression affectueuse » (Mounin 1974 : 166). Nous avons donc repéré un mot de ce type : *zonzon*.

33. Il a dû rencontrer des gens étranges en zonzon. (Kiffe : 171)

Ce mot joue avec la fonction ludique dans le sens où le redoublement lui donne un effet « enfantin ». Dans le langage argotique le mot *zonzon* désigne la « prison » (DB, s.v. *zonzon*). D'abord, c'est l'aphérèse qui a transformé la *prison* en *zon*, et suite au redoublement, le mot argotique *zonzon* a vu le jour.

4.3.2. (Re)suffixation

« Aujourd'hui, nous sommes en pleine fantaisie, n'importe quelle queue postiche peut venir décorer la fin du mot qui est lui-même tronqué de la façon la plus arbitraire » (Guiraud 1956 : 72).

Liée à la troncation, la suffixation fait partie des procédés formels du langage argotique. Comme le constate Goudaillier (2002 : 16), « la resuffixation après troncation est un procédé formel typiquement argotique ». Il est important de noter que les chercheurs ont à leur disposition deux termes semblables : *suffixation* et *resuffixation*. D'une part, Goudaillier (*ibid.*) aborde le sujet en utilisant le terme de resuffixation, et d'autre part, entre autres, Calvet (1994 : 86) se concentre sur le terme de suffixation. En combinant les deux termes, nous pouvons affirmer qu'il existe des suffixes propres à l'argot. La raison pour laquelle Goudaillier parle de la resuffixation est le fait que ce procédé est souvent utilisé après l'apocope qui efface déjà des syllabes finales d'un mot. Ainsi rajoute-on des suffixes, ce qui justifie l'utilisation du terme de resuffixation.

La suffixation argotique, en tant que telle, ne date pas d'hier. En effet, dès le 15^e siècle, dans les écrits de François Villon, l'on rencontre déjà une forme de la suffixation (Guiraud 1956 : 71). Il se concentrait sur les pronoms personnels : *mon ys* voulait dire

« mon ». Cependant, quelques siècles s'écourent avant que la suffixation s'installe conformément dans le langage argotique. Comme l'observe Guiraud (*id.*, p. 72), c'est depuis l'époque de Vidocq au 19^e siècle, que l'emploi des suffixes se généralise et leurs formes se multiplient. De nos jours, la suffixation est de plus en plus libre, et quasiment n'importe quel suffixe peut s'attacher à la fin du mot.

Cela entraîne la question de savoir quelle est la fonction des ces suffixes si variés. Pour Schwob (2010[1889] : 41), le suffixe est seulement « un élément de déformation sans valeur sémantique ». Comme le note Thierry Petitpas (1999: 212), « les suffixes argotiques ne modifient ni le rôle sémantique ni la catégorie grammaticale de leur base ». En effet, *con* et *connard* font référence à une même qualité. Ainsi peut-on parler des différences de nuance, ou comme l'observe Petitpas (*ibid.*), des « suffixes évaluatifs ». C'est au locuteur de choisir de quelle manière il souhaite être vu aux yeux des autres. Tout dépend donc du contexte dans lequel le mot argotique est énoncé. Effectivement, selon Labov (1976, cité d'après Petitpas 1999 p., 215) la suffixation a une fonction « de marqueur sociolinguistique », ce qui témoigne qu'en ADC l'utilisation des suffixes renforce, encore une fois, le fait d'appartenir à un ensemble d'individus qui affirme leur identité par l'intermédiaire d'un langage en commun.

Calvet (1994 : 87) distingue deux sortes de suffixes dans l'argot. Premièrement, il y a des suffixes « apparaissant après troncation, que l'on n'utilise pas dans la langue commune » (*ibid.*). Les suffixes, tels que, *-ieux*, *-os*, *-oche* et *-ot* appartiennent à ce premier groupe. Ainsi, les mots, tels que, *fastoche* (« facile »), *parigot* (« Parisien ») et *classieux* (« classique ») sont reconnus comme faisant partie des mots propres à l'argot.

34. C'était marrant parce qu'il a bien animé le trajet. Même les vieux les plus coincés du wagon, je les voyais taper du pied discrétos. (Kiffe : 29)

35. En fait, elle m'a donné un chèque-lire pour avoir des bouquins gratos. (Kiffe : 69)

A la faveur de ces exemples, on s'aperçoit que la suffixation agit principalement sur les substantifs, mais aussi sur les adverbes. Les deux autres exemples de ce type, tirés du corpus sont *alcoolos* (« alcoolique ») et *crados* (« crasseux »).

Deuxièmement, Calvet (1994 : 87) nomme les « suffixes utilisés dans la langue commune avec une nuance péjorative ». Il s'agit des suffixes, tels que, *-ard* et *-asse*.

36. Alors, j'ai fait vraiment un sale truc, ce que les crevards qui veulent pas donner font d'habitude. (Kiffe : 30)

37. Et lui, il arrive à la kermesse au bras d'une blondasse perchée sur des talons de trente-huit centimètres prénommée Karim. (Kiffe : 55)

Les exemples témoignent du fait que ces suffixes interviennent souvent avec les noms qui désignent une personne et envers laquelle on ressent une sorte de mépris. En effet, le mot *crevard* (DZ, s.v. *crevard*) désigne « quelqu'un d'avare et de radin », et le mot *blondasse* (DB, s.v. *blondasse*) est utilisé pour une « femme blonde avec un degré péjoratif », c'est-à-dire derrière, il y a cette image d'une blonde qui se comporte d'une façon « bête » ou infantine. *Flemmard*, *blédard*, *poufiasse* et *pétasse* sont les autres exemples de ces suffixes, trouvés dans le corpus.

Il y a pourtant un mot qui ressort par sa différence par rapport aux mots désignant une personne. C'est l'exemple suivant :

38. Je parie que personne lui a encore jamais tricoté un calebard en laine à « monsieur le Maire j'ai l'honneur de vous informer que... ». Il sera super content l'hiver. (Kiffe : 162)

En effet, le sens de ce mot est plutôt un objet. *Calebard* (DB, s.v. *calebard*) désigne un « caleçon ou slip » dans le français circulant. Pourtant, ici on pourrait se poser la question de savoir pourquoi donner un suffixe avec une nuance péjorative (si l'on suit la distinction de Calvet entre les deux types de suffixes). Cela veut dire que même par la suffixation d'un objet, on arrive en quelque sorte à agir sur la personne présente dans le contexte, comme le monsieur dans cet exemple (38.).

Examinons ensuite deux exemples dont l'utilisation est très caractéristique de l'argot, mais également très répandue dans le français circulant.

39. Et puis un jour, elle en a eu marre des blagues du beau-père, du saucisson sec à l'apéro [...]. (Kiffe : 126)

40. J'arrive au lycée Louis-Blanc nom propre du dico, et là [...]. (Kiffe : 157).

Dans les deux cas, il s'agit du suffixe *-o* qui se rajoute au mot après une troncation relativement conséquente dans le sens où plus qu'une syllabe a été enlevée des mots *apéritif* et *dictionnaire*. Notre corpus contient donc 13 mots qui ont recours à la suffixation.

En dernier lieu, nous voulons nous arrêter sur quelques suffixes propres à l'ADC, mais qui n'étaient pas présents dans le corpus. Notamment, les suffixes, tels que, *-ave*, *-ax* et *-on* font partie de ceux qui sont employés couramment. Ainsi, les mots, tels que, *pourave* (« pourri ») et *bombax* (« bombe »), *chichon* (« chicha », verlan de « haschisch ») sont-ils utilisés après la resuffixation (Goudaillier 2002 : 16). Le dernier exemple nous amène à réfléchir sur ce qu'est le verlan. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons sur ce phénomène typiquement argotique, et en usage abondant parmi les jeunes dans la banlieue parisienne.

4.3.3. Verlan

C'est avec l'emprunt aux langues étrangères que l'utilisation du verlan en ADC se démarque par rapport à l'argot commun et au français circulant. En effet, la *verlanisation* des mots se fait davantage dans le langage argotique des cités. Il s'agit donc selon les locuteurs d'un « codage où il suffit d'inverser les syllabes » (Méla 1997 : 17). Mais, est-ce un processus aussi facile, et surtout, d'où vient ce phénomène linguistique ?

Dans les années 1950, Guiraud (1956 : 70) parle d'un procédé qui « consiste à intervertir l'ordre des lettres ; ce que les Anglais appellent le backslang ». A ce propos, il mentionne la première apparition du verlan en argot traditionnel en 1842 avec le « bagne de Toulon », appelé donc *Lontou*. Pourtant, ce procédé de l'inversement des syllabes n'arrive à trouver sa place ni dans les dictionnaires ni dans la littérature de l'époque, mais il reste à un usage restreint parmi la population.

Calvet (1994 : 59) note qu'il est important à faire la différence entre « l'apparition publique d'un phénomène et sa vie souterraine préalable », en ce qui concerne le verlan. En effet, comme le constate Calvet (*id.*, p. 60), l'utilisation du verlan devient plus populaire dans le « milieu » dans les années 1930, et trente ans plus tard parmi les jeunes français. A ce propos, il ajoute (*ibid.*) que « cet usage, devenu essentiellement adolescent, demeurait cependant « souterrain », et la majorité des Français l'ignorait ». Ce phénomène commence à prendre tournure avec la chanson de Renaud, *Laisse béton* (1977), c'est-à-dire la verlanisation de « laisse tomber ».

Ce n'est donc qu'à partir des années 1980 que le verlan se répand au sein des différents argots. Mais de quel phénomène s'agit-il en réalité ? Comment les mots se forment-ils

en verlan ? En bref, il est tout simplement question de transformer le mot de départ en une forme différente. Cependant, il existe quelques règles liées aux syllabes et à l'articulation. En effet, il faut faire la différence entre les *monosyllabes*, les *dissyllabes* et les *trissyllabes*. Nous examinerons les trois cas de figure avec les 6 exemples illustrants.

Lorsqu'on évoque les *monosyllabes* dans le procédé de verlanisation, il y a deux observations à faire (*id.*, p.61). D'abord, le monosyllabe se transforme en dissyllabe quand la syllabe est fermée. Comme le constate Méla (1997 : 20), il existe des monosyllabes fermés qui se terminent, soit par une consonne codique seule (ex. *mec*), soit par une consonne suivie d'un *e* « muet » (ex. *mère*). Dans ce cas, le codage s'applique de la même manière, et le schéma pour ces mots est le suivant (la lettre C correspond à la consonne et la V à la voyelle) :

C1	V1	C2	V2	→	C2	V2	C1	V1
m	e	c	œ		k	œ	m	ε (keum')
m	ε	r	œ		r	œ	m	ε (reum')

A noter (*ibid.*) que l'utilisation d'un schwa épenthétique après la consonne codique s'avère relativement courante dans la formation des mots en verlan. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Méla, « on fait rimer *flic* avec *musique* ».

Deux exemples monosyllabiques ressortent de notre corpus :

41. Elle est perspicace comme meuf. (Kiffe : 11)

42. Et puis, si ça se trouve, tous les mecs de l'émission, ils sont dans la fonction publique. T'imagines le père Fouras en keuf? (Kiffe : 148)

Ainsi, *femme* donne *femmeu*, après quoi devient *meufa* et puis par l'intermédiaire d'une troncation finale *meuf*. La même chose pour le mot *keuf* : le mot d'origine est *flic* (mot argotique très répandu au sein de l'argot commun et le français populaire) donne *flikeu* qui se transforme en *keufli*, et suite à la troncation finale naît *keuf*.

En outre, le deuxième cas parmi les monosyllabes consiste à l'inversement de l'ordre des phonèmes lorsque la syllabe est ouverte. Les exemples suivants ont été tirés de notre corpus, et correspondent au même mot :

43. J'imagine un super mariage, une cérémonie de ouf[...] (Kiffe : 41)

44. Là, il annonçait un gros cyclone dans les Caraïbes, un truc de ouf qui se préparait à faire pas mal de dégâts. (Kiffe : 81)

Comme l'observe Méla (1997 : 21), dans le cas des monosyllabes ouverts la position C2V2 reste vide. La réécriture du mot doit ainsi commencer à partir de V1, et « la consonne ou les consonnes d'attaque viennent se placer après la voyelle » (*ibid.*).

L'utilisation du terme *ouf* ou *de ouf* est devenue de plus en plus populaire. En effet, il peut être utilisé en tant que nom pour désigner une personne folle ou quelqu'un qui se comporte d'une façon folle ou pas sérieuse. *Tu es un ouf!* témoigne de cette utilisation. En revanche, l'emploi de *de ouf* sert d'attribut ou d'adjectif pour décrire le sujet. Ceci est à noter dans nos exemples (43.) et (44.).

Le deuxième cas de figure comprend les *dissyllabes*. Nous n'allons pas entrer en détail car notre corpus ne contient pas de mots verlanisés de ce type. Par contre, nous analyserons deux exemples, qui après l'inversion, deviennent des dissyllabes, alors qu'à l'origine il s'agit de mots monosyllabiques (Méla 1997 : 21). Ces exemples pourraient ainsi être examinés sous les monosyllabes, mais nous voulons mettre l'accent sur le résultat, c'est-à-dire le mot qui a été transformé après la verlanisation.

45. Mme Burlaud vient de me proposer un truc chelou : un séjour aux sports d'hiver organisé par la municipalité. (Kiffe : 39)

46. C'est ça qu'est relou avec les psychologues, psychiatres, psychanalystes et tout ce qui commence par « psy ». (Kiffe : 41)

En effet, il est question, encore une fois, d'inverser l'ordre des syllabes. La syllabe est fermée, et devient après l'inversion un dissyllabe. Ainsi, le mot *lourd* donne *loureu*, puis *relou*. Ce mot argotique désigne donc « quelqu'un de lourd ou de grossier, qui manque de tact » (*DB, s.v. relou*). Le deuxième exemple (46.) est issu du mot *louche*, qui après l'inversion des syllabes donne directement *chelou*. Lorsqu'une personne est *chelou*, elle est « bizarre ou douteuse » (*DZ, s.v. chelou*).

Le troisième cas de figure consiste en *trissyllabes*. Comme l'indique Méla (*id.*, p. 22), les mots monosyllabiques et dissyllabiques sont plus nombreux par rapport aux mots trissyllabiques. La raison de ce fait est claire : « le vocabulaire de base est un vocabulaire souvent argotique où les mots à coder sont plutôt courts ou bien raccourcis » (*ibid.*). Il existe trois possibilités de codage parmi les mots trissyllabiques. La première suit la logique générale où la réécriture se fait à partir de la deuxième consonne (ex. *rigolo*

donne *gori*). Dans la deuxième possibilité, la réécriture se fait à partir de la troisième consonne dans l'ordre inverse (ex. *portugais* donne *gaitupor*). Notre corpus contient un mot qui fait partie de la troisième possibilité. Notamment, il s'agit de réécrire le mot à partir de la troisième consonne, mais pas dans l'ordre inverse.

47. Je peux pas placer un seul mot de verlan ou un truc un peu familier pour lui faire comprendre au mieux ce que je ressens... Quand ça m'échappe et que je dis « vènère » ou « chelou », elle comprend autre chose [...]. (Kiffe : 176)

Pour le mot *vènère*, il faut l'analyser de la façon suivante :

V1 C1 V2 C2 C3 V3 → C3 V3 C1 V1 C2 V2
 e n e r v e v e n e r e

Goudaillier (2002 : 18) note que l'utilisation du verlan est « particulièrement caractéristique des types de pratiques linguistiques rencontrées dans les cités ». En effet, c'est par l'intermédiaire des mots verlanisés que la fonction cryptique et identitaire se rencontrent. Les mots ayant été transformés pas l'inversion des syllabes ne sont pas toujours compréhensibles par toute la population ce qui renforce la fonction cryptique. D'un autre côté, les jeunes des cités choisissent d'utiliser ces mots, et affirment leur identité. A ce propos, Goudaillier (*ibid.*) observe que « le verlan est une pratique langagière qui vise à établir une distanciation effective par rapport à la dure réalité du quotidien [...] ». En d'autres termes, la connotation qui accompagne le mot verlanisé est en quelque sorte beaucoup moins forte. Ainsi, le fait de parler du *tierquar* au lieu de *quartier* marque moins les jeunes qui habitent ce lieu.

5. Conclusion

Notre tâche de définir l'argot français et ses fonctions variées a été longue, mais fascinante. L'histoire de l'argot représente des siècles d'aventures dans un univers langagier complètement hors du commun, mais en même temps très présent et accessible. Nous avons souhaité nous concentrer sur un phénomène plus récent qui, depuis le début des années 1980, alimente la discussion chez les chercheurs. En effet, l'argot des cités, avec ses caractéristiques identitaires, est aujourd'hui une variété de français abondamment utilisée par les jeunes de la banlieue parisienne.

Ce travail a été mené dans un but à la fois linguistique et sociolinguistique. La première partie a été consacrée à la description de l'histoire et à la comparaison des différents types de l'argot français. Nous avons constaté que la fonction cryptique a conservé un rôle primordial tout au long de l'existence de l'argot. Ce n'est qu'au 20^e siècle que le vocabulaire secret des différents parlers argotiques s'est vulgarisé tout en transformant le champ de ce phénomène langagier. De ce fait, aujourd'hui, distinguer l'argot, le français populaire et vulgaire s'avère être de plus en plus difficile.

En deuxième lieu, nous nous sommes intéressée aux questions liées à la situation sociolinguistique des jeunes utilisant un argot. L'étude de William Labov sur le vernaculaire des noirs américains nous a permis de donner un cadre bien défini à l'analyse de ces jeunes des cités. Pour ce faire, nous avons eu recours à la théorie de Le Page et Tabouret-Keller afin d'identifier les jeunes et leur participation à la fonction du groupe. Chaque groupe a des normes spéciales qu'il respecte, et cela est le cas aussi au sein des bandes des cités. Tout d'abord, le groupe s'identifie par rapport à d'autres groupes. Ensuite, il faut définir qui peut accéder à ce groupe. En dernier lieu, chaque membre du groupe doit s'identifier au groupe, et s'il le faut, avoir la capacité de s'adapter à toute sorte de situation que confronte le groupe.

En effet, les cités de la banlieue parisienne servent d'endroits sûrs pour ces adolescents ayant des difficultés à réussir dans la vie. Dans la plupart des cas, ils attribuent eux-mêmes une image positive à leur groupe au sein duquel se développe leur langue en commun, c'est-à-dire l'argot des cités. Pour reprendre les notions utilisées par Labov, les jeunes des cités considèrent leur langage argotique comme faisant partie intégrale de

leur identité, et que cet argot est accompagné des normes cachées contenant des valeurs positives qui renforcent cette identité juvénile, relativement marginale.

Ainsi pouvons-nous constater que l'argot des cités fait preuve de l'expression d'une sous-culture. Les jeunes expriment leur volonté de se démarquer par l'intermédiaire de cet argot qui comporte à des caractéristiques langagières ayant une fonction identitaire très marquée. La formation des mots en argot des cités se fait d'un côté par des procédés sémantiques, tels que, l'emprunt aux langues étrangères et la métaphore. D'un autre côté, les procédés formels, qui comprennent la troncation, la suffixation et le verlan, sont également utilisés. Nous avons pu constater que par l'intermédiaire de l'alternance de codes l'emprunt aux langues étrangères renforce l'identité que dégagent ces jeunes. En insérant un mot en arabe dans la conversation, ils défendent leur place au sein de la société, et donnent de l'importance à leur culture et langue d'origine afin de montrer leur adhérence à la cité qui sert de refuge pour ces jeunes qui se sentent mis à l'écart par la société française.

Mais quel l'avenir peut-on réserver à l'argot des cités ? Est-ce que son influence commence à se voir dans le français circulant ? Comme tout au long de l'histoire de l'argot les mots ont circulé d'une variété à l'autre, la situation reste la même aujourd'hui. En effet, le français circulant se voit intégrer des mots appartenant originellement à l'argot des cités. La présence des mots issus de la formation verlanesque dans le français circulant témoigne de l'influence de l'argot des cités et de sa migration parmi « les autres ». La situation sociolinguistique compliquée qui règne dans les cités perdure depuis les années béton durant lesquelles le processus d'urbanisation s'est produit. Petit à petit, l'argot des cités s'est installé, donnant aux jeunes la possibilité de s'exprimer d'une façon unie. Etant donné que les jeunes issus de l'immigration sont, aujourd'hui encore, fort présents dans des cités, nous ne pouvons que supposer le continuum significatif de ce phénomène langagier ayant pour but de marquer une identité à la fois appréciée par ceux qui l'affirment, et controversée par ceux qui ne voient pas au delà, c'est-à-dire la raison pour laquelle l'identité marquée de ces jeunes a vu le jour. L'argot des cités continue à susciter la discussion sur son rôle parmi toutes les variétés de français, et avant tout, sur l'influence qu'il pourra avoir sur le français standard dans les années à venir.

6. Références

Corpus

Guène, Faïza (2004). *Kiffe kiffe demain*. Hachette littératures. Paris.

Dictionnaires

Dictionnaire fam. pop. arg. Bob <http://www.languefrancaise.net/bob/>

Dictionnaire de la Zone <http://www.dictionnairedelazone.fr/>

Le Nouveau Petit Robert (2002). Paris : Dictionnaire Le Robert.

Bibliographie

Alquier, Anouk (2011). « La banlieue parisienne du dehors au dedans : Annie Ernaux et Faïza Guène », *Contemporary French and Francophone Studies*, Vol. 15, No. 4, 451-458.

Antoine, Gérald et Martin, Robert (1998). *Histoire de la langue française. Tome 1 :1880-1914*. CNRS Editions.

Bachmann, Christian et Basier, Luc (1984). « Le verlan : argot d'école ou langue des Keums ? », *Mots*, No 8. Numéro spécial. L'autre, l'Etranger, présence et exclusion dans le discours, 169-187.

Billiez, Jacqueline (1985). « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 1 No 2, 5-105.

Boyer, Henri (1997). « « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française*, No 114, 6-15.

Boyer, Henri (1996). *Sociolinguistique. Territoire et objets*. Delachaux et Niestlé. Lausanne et Paris.

Calvet, Louis-Jean (1994). *L'argot (que sais-je?)*. Presses Universitaires de France.

Calvet, Louis-Jean (1991). « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique (autour de Pierre Guiraud) », *Langue française*, No 90, 40-52.

Calvet, Louis-Jean (2002). « La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? », *Marges linguistiques*, No 3, 46-53.

Corbin, Danielle (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen. M.Niemeyer.

Ferguson, C.A. (1959). « Diglossia », *Word*, Vol.15, 325-40, (232-251).

François-Geiger, Denise (1991). « Panorama des argots contemporains », *Langue française*, Vol. 90, No 90, 5-9.

Gadet, Françoise (2003). « « Français populaire » : un classificateur déclassant ? », *Marges linguistiques*, No 6, 103-115.

Gasquet-Cyrus, Médéric (2002). « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique », *Marges linguistiques*, No 3, 54-71.

Goudaillier, Jean-Pierre (2002). « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », *La linguistique*, 2002/1 Vol. 38, 5-24.

Gumperz, John J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge University Press.

Heller, Monica (2010). *Codeswitching : Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*. Walter de Gruyter. Berlin.

Labov, William (1972). *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. University of Pennsylvania Press. Philadelphia.

Labov, William (2001). *Principles of linguistic change. Volume 2. Social factors*. Blackwell Publishers Inc.

Lehmann Alise et Martin Berthet Françoise (2003). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologique*. Nathan Université. Paris.

Le Page R.B et Tabouret-Keller Andrée (1985). *Acts of identity*. Cambridge University Press.

Liogier, Estelle (2002). « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes de cités ? », *La linguistique*, Vol. 38, 41-52.

Liogier, Estelle (2009). « La variation stylistique dans le langage d'adolescents de cité », *Langage et société*, No 128, 121-140.

Messili, Zouhour et Ben Aziza, Hmaid (2004). « Langage et exclusion. La langue des cités en France », *Cahiers de la Méditerranée*, 69, 2-8.

Mounin, Georges (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Presses Universitaires de France. Paris.

Petitpas, Thierry (1999). « Les suffixes argotiques : entre marqueurs sociolinguistiques et marqueurs d'évaluation », *Jalons pour le 75^e anniversaire de l'enseignement du français à l'Université de Turku*, 208-221.

Ricœur, Paul (1975). *La métaphore vive*. Éditions du Seuil. Paris.

Sainéan, Lazare (1907). *L'Argot ancien (1455-1850)*. Honoré Champion. Paris.

Sainéan, Lazare (1912). *Les sources de l'argot ancien. Tome 1*. Librairie ancienne, Honoré et Edouard Champion. Paris.

Schwob, Marcel (2010 [1889]). *Études sur l'argot français*. Editions Allia. Paris.

Sourdou, Marc (1991). « Argot, jargon, jargot », *Langue française* No 9, 13-27.

Sourdou, Marc (2002). « L'argotologie : entre forme et fonction », *La linguistique* 2002/1 Vol. 38, 25-40.

Trimaille, Cyril (2004). « Études de parlers de jeunes urbains en France, éléments pour un état des lieux », *Cahiers de Sociolinguistique*, No 9, 99-132.

Trimaille, Cyril & Billiez, Jacqueline (2007). « Pratiques langagières de jeunes urbains: peut-on parler de "parler" ? » IN *Les français en émergence*, C. Molinari et E. Galazzi. Bern. Peter Lang, 95-109.

Trudgill, Peter (1983). *Sociolinguistics. An Introduction to Language and Society*. Penguin Books.

Valdman, Albert (2000). « La langue des faubourgs et des banlieues : de l'argot au français populaire », *The French Review*, Vol. 73, No 6, 1179-1192.

Verdelhan-Bourgade, Michèle (1991). « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française*, Vol. 90, 65-79.

Sitographie

Institut national de la statistique et des études économiques
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/IMMFRA12_g_Flot1_pop.pdf consulté le 8.12.2013

Fourcaut, Annie (2007). « Les banlieues populaires ont aussi une histoire ». <http://www.revue-projet.com/articles/2007-4-les-banlieues-populaires-ont-aussi-une-histoire/> consulté le 20.3.2014

Sauvadet, Thomas (2006). « Les jeunes « de la cité » : comment forment-ils un groupe ? ». [http://socio-logos.revues.org/55 - text](http://socio-logos.revues.org/55-text) consulté le 25.3.2014

Schwartz, Olivier (2011). « Peut-on parler des classes populaires ? ». <http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html> consulté le 13.2.2014

<http://ecrivainsmaghrebins.blogspot.ca/2010/05/faiza-guene.html> consulté le 10.2.2014

<http://www.vilanova.cat/blog/joanoliva/?p=4671> consulté le 10.2.2014

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/inchallah/42233> consulté le 15.4.2014

<http://www.touregypt.net/blog/fr/uncategorized-fr/les-toutes-premieres-expressions-langagieres-que-lon-apprend-sur-le-sol-egyptien/> consulté le 17.4.2014

<http://www.arabetunisien.com/traduction/TN/beslama> consulté le 17.4.2014

<http://mayvon.chez-alice.fr/argot.html> consulté le 25.4.2014

http://www.dictionnairedelazone.fr/news/news_20.html - .U2S2nChWQpc consulté le 29.4.2014

Annexe : Les mots argotiques présents dans le travail + les mots argotiques exclus du travail

Présents

bled, du charabia, marabouter, ya allah, inschallah, hamdoullah, maboul, walou, beslama, hchouma, kif-kif, kiffer, manouche, chourave, toubab, boubou, made in Ikea, made in bled, sitcom, deal, remix, voix off, overbookée, call me, winner

en faire tout un cake, tronche de cake, baraque, camembert, aspirine, quiche, bahut, mule, caillou, âne bête

prof, Sécu, mytho, récré, psy, ado, compils, pseudo, pédé, intérim, foot, tête de perf, écolo, parano, maso, célèb, psycho, zonzon

discrétos, gratos, alcoolos, crados, crevard, blondasse, flemmard, blédard, poufiasse, pétasse, calebard, apéro, dico

meuf, keuf, ouf, chelou, relou, vénère

Exclus

engueuler, piquer, marrer, crever, bouffer, gaffer, bouquin, au pif, gosse, avoir la flemme, en avoir marre, pote, type, des sous, arnaque, naze, mec, chiotte, même, gamin, galérer, filer, daronne, boulot, gazer, bosser, flippant, picoler, nana, péter un câble, flic, gonzesse

